

LA GRANDE MOTTE PORT DE PLAISANCE

DIRECTION
DES PORTS
DE PLAISANCE

COMITE LOCAL DES USAGERS DU PORT DE PLAISANCE 2023



LA GRANDE MOTTE PORT DE PLAISANCE

CLUPP 2023 Ordre du jour

- Introduction de Monsieur Le Maire
- Organigramme
- Tarifs 2024
- Débat d'orientation budgétaire 2024
- Informations :
 - Transition numérique : point d'étape
 - Plan de sobriété énergétique : bilan et perspectives
 - Nouveau contrôle d'accès
 - Travaux et actualités 2023
 - PVP2 : refonte du projet



Stéphane ROSSIGNOL

Introduction de Monsieur Le Maire

Cette nouvelle année lève le rideau sur une ville dynamique, c'est-à-dire animée par les projets donc par les travaux. Le port n'est, dans ce cadre, pas en reste.

Le Projet Ville-Port prend évidemment une place considérable dans ces travaux. Certes, cette nouvelle version du projet ne s'appuie plus sur le creusement de bassins supplémentaires pour accueillir de nouveaux anneaux. Mais en garant de la santé financière de la commune pour les Grand-Mottois et pour les générations futures, il était devenu nécessaire de repenser ce projet dans sa dimension financière tant le contexte inflationniste avait fait s'envoler son budget. La réunion publique qui s'est tenue fin novembre dernier a pour autant démontré une forte adhésion du projet par les Grand-Mottois. Nous serons témoins au 1^{er} trimestre 2024 de la finalisation des travaux d'aménagement des quais Pompidou et Tabarly,

Les travaux relatifs à la thalassothermie, permettant à terme le chauffage et le refroidissement de près de 2000 logements et l'économie de 50 000 tonnes de CO₂, donneront également lieu à un chantier qui impactera le domaine portuaire cette année. C'est enfin le cas de la destruction de l'hôtel Azur puis de la construction d'un établissement d'hôtellerie et de restauration haut de gamme à venir, que l'on attendait de longue date.

Le dynamisme se vérifie également sur le front événementiel. De ce point de vue, La Grande Motte surfe sur son attractivité nautique. Nous sommes très fiers d'accueillir pour une année de plus le Salon International du Multicoque qui se déroulera du 3 au 7 avril prochain, pour la première fois sous le pavillon de la Fédération des Industries nautiques. 2024 est bien sûr une année olympique. Déjà consacrée Terre de Jeux et Centre de Préparation aux Jeux Voile, La Grande Motte accueillera du 4 au 12 mai les championnats d'Europe pour des séries olympiques : Nacra17, et dériveur 49er hommes et femmes, à seulement 3 mois des JO à Marseille.

Pour accompagner les missions dévolues au port, son budget 2024 est maîtrisé malgré des investissements à amortir. Il est principalement marqué par une optimisation du compte de charges générales, des recettes domaniales en hausse, des nouvelles recettes parking du port qui s'élargissent et des recettes issues du plan de sobriété énergétique qui porte donc ses fruits.

Je remercie les équipes des ports, en particulier mon adjoint Bernard Rey, pleinement investi aux côtés des agents, en particulier de leur Directeur Eric Pallier et de son adjointe Catherine Chonville. Merci au Conseil Local des Usagers du Port de Plaisance ainsi qu'au Conseil Portuaire et au Conseil d'exploitation, dont je mesure l'engagement.

Je souhaite à chacune et chacun une excellente année 2024 !

PROCHAINES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU CLUPP AU CONSEIL PORTUAIRE

A l'occasion de la réunion annuelle du Comité Local des Usagers Permanents du Port de La Grande Motte qui se tiendra en **OCTOBRE 2024 à la Capitainerie – Espace GOALARD**, vous aurez la tâche d'élire 3 représentants du CLUPP qui siégeront au Conseil Portuaire pour les 5 années à venir.

NB. : Cette année dans la cadre de cette élection, la liste des membres du CLUPP autorisés à participer à cette élection sera arrêtée un mois avant la date de l'élection. Les inscrits après cette date ne pourront pas participer au vote.

Par ailleurs, pour faire **acte de candidature** à l'élection des représentants du CLUPP au Conseil portuaire, les membres intéressés devront déposer une déclaration de candidature en binôme (1 titulaire + 1 suppléant) par courrier signé des 2 postulants à la Capitainerie, **au moins 3 semaines avant la date du scrutin.**

A cette occasion, les candidats peuvent indiquer s'ils souhaitent que leur lettre de candidature, qui devra comporter au minimum une présentation succincte des postulants, soit adressée à l'ensemble des membres du CLUPP avec les convocations officielles afin que leur choix se fasse de façon éclairée.

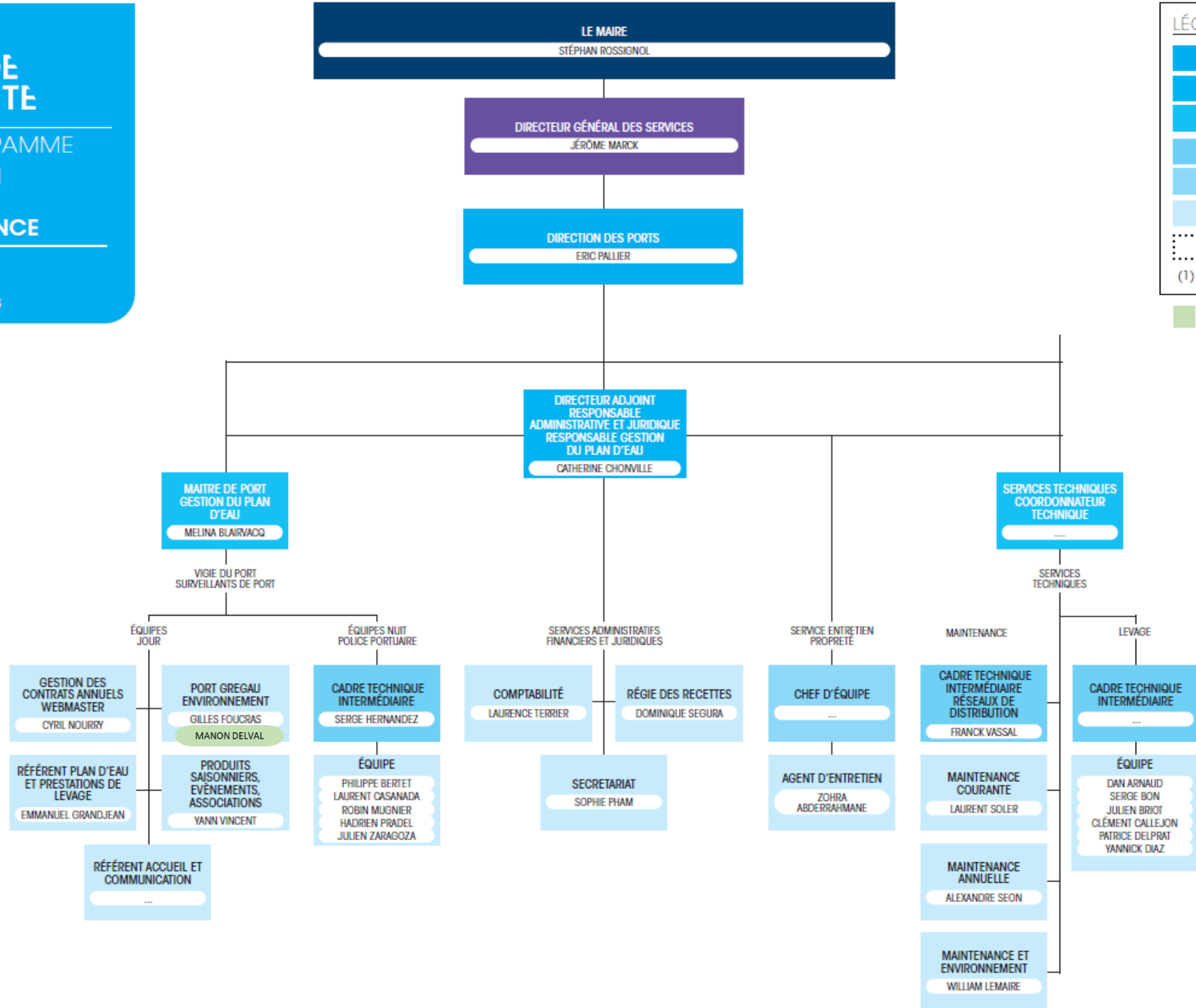
**Les modalités plus précises de ces élections feront l'objet d'une communication de la Capitainerie
durant l'été 2024.**

Mélina BLAIRVACQ

La nouvelle Maître de port

- Après 3ans en tant qu'agent à la Vigie du port, Mélina a souhaité s'investir d'avantage et a été sélectionnée pour ce poste crucial qu'est celui de Maître de port.
- Sa vision du devenir du port et sa motivation ont convaincu le jury qui lui fait confiance pour relever ce grand défi.
- Elle sera l'interlocuteur privilégié des plaisanciers et des professionnels pour les sujets relevant de leur occupation du plan d'eau et l'utilisation des équipements portuaires.





LÉGENDE

- DIRECTEUR
- DIRECTEUR ADJOINT
- CHEF DE SERVICE
- CADRE INTERMÉDIAIRE - CTI OU CAI
- CHEF D'ÉQUIPE
- AGENT
- TRAVAIL COLLABORATIF
- (1) DÉCHARGE SYNDICALE
- CONTRACTUEL

DEBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Tarifs 2024

Pré Compte administratif 2023

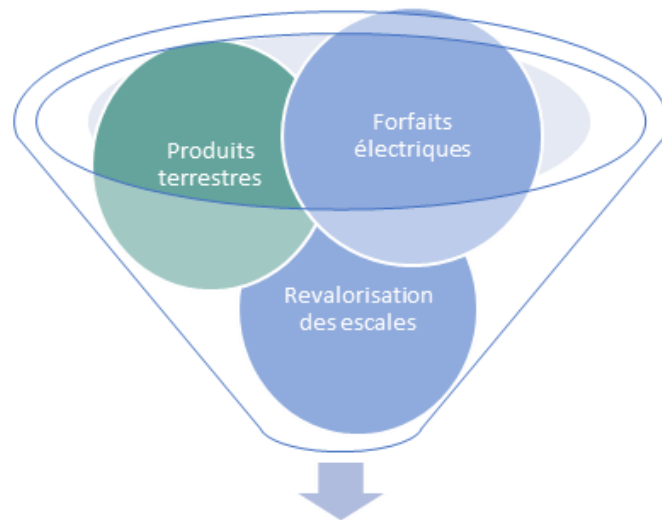
Les grands principes du BP 2024

Investissements prévisionnels 2024

LA GRANDE MOTTE PORT DE PLAISANCE



Propositions sur les tarifs 2024



Amortissement de l'impact
inflation de **+5%** à seulement 2%

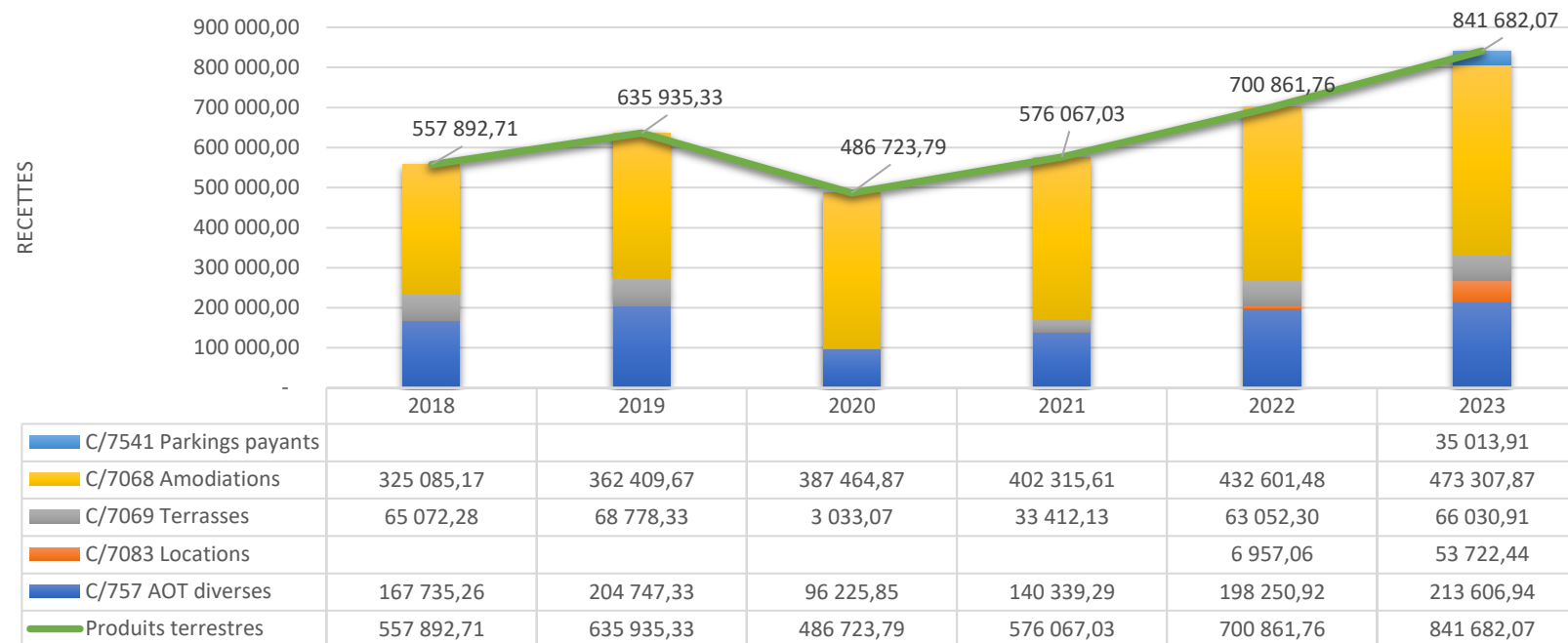
- Application d'érosion monétaire de seulement **+ 2%** sur les produits du plan d'eau et techniques (arrondi au dixième supérieur) alors que l'inflation est bien supérieure (environ 8% en 2023 et 5% en 2024) sauf :
- Tarifs escales avec un rattrapage des prix très bas, notamment de la basse et moyenne saison, dû à la stratégie historique du port pour attirer les passages des grosses unités + abonnement GREGAU fixé à 600€
- Les produits terrestres en fortes progressions (parkings payants, AOT diverses, locaux commerciaux du Miramar, etc..) permettent de faire face aux augmentations des charges sans trop peser sur les produits du plan d'eau
- Forfaits électriques « bateau inoccupé » revus à la baisse pour le mois et les 6 mois et création du forfait annuel sur les 3 puissances disponibles.
- Tarifs des parkings maintenus à leur niveau 2023 (tarif horaire – abonnements – achat de carte en cas de duplicata – perte ou vol)

Des tarifs maîtrisés
en partie grâce aux
produits terrestres
en forte
progression

Stratégie domaniale

Evolution des produits terrestres de 2018 à 2023

+34%



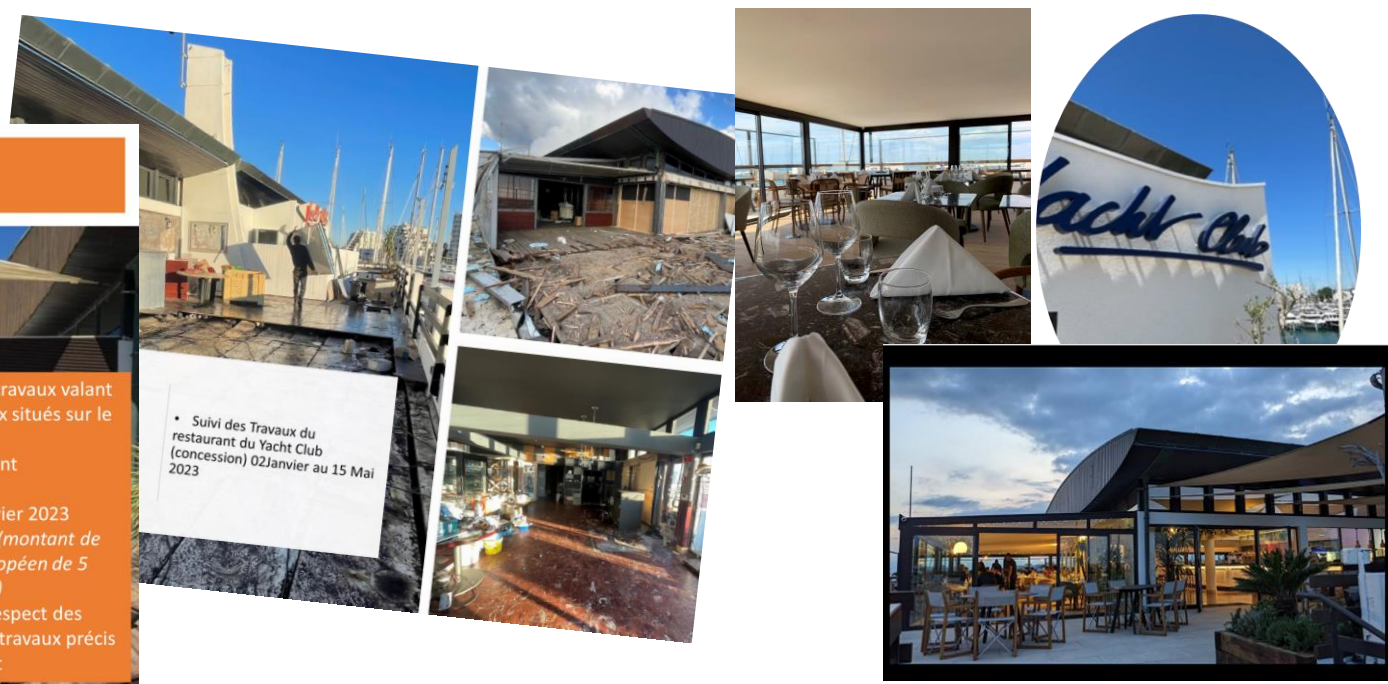
LE DOMAINE PORTUAIRE 2023

DOSSIER LANCE EN JANVIER 2022 TRAVAUX REALISES Janv / Mai 2023
Contrat de Concession



Objet : Concession de service et travaux valant occupation de locaux communaux situés sur le domaine public portuaire
Activités autorisées : Bar restaurant gastronomique
Durée : 10 ans à partir du 1^{er} janvier 2023
Procédure : Appel d'offre ouvert (montant de concession dépassant le seuil européen de 5 530 000€HT sur durée du contrat)
Prescriptions de la collectivité : respect des règles en vigueur + obligation de travaux précis et dans des délais fixés au contrat

• Suivi des Travaux du restaurant du Yacht Club (concession) 02Janv au 15 Mai 2023



REATTRIBUTION DE LOTS DU CC. LE MIRAMAR A DES ACTIVITES LIEES AU NAUTISME





CATÉGORIES

Les tarifs sont calculés selon les catégories suivantes :

- 1 de 0 à 5,00 mètres
- 2 de 5,01 à 6,50 mètres
- 3 de 6,51 à 8,00 mètres
- 4 de 8,01 à 9,50 mètres
- 5 de 9,51 à 11,00 mètres
- 6 de 11,01 à 13,00 mètres
- 7 de 13,01 à 15,00 mètres
- 8 de 15,01 à 18,00 mètres
- 9 de 18,01 à 24,00 mètres
- 10 24,01 à 30,00 : tarif au mètre
- 11 + de 30,01 m : tarif au mètre

Tarifs multicoques :
majoration coef. 1,5

CONTRATS, ABBONEMENTS & REDEVANCES

PORT PRINCIPAL

	Contrat à l'année	Abonnement mai à octobre
1	1 005,40 €	838,20 €
2	1 574,50 €	1 267,30 €
3	1 958,60 €	1 551,90 €
4	2 351,60 €	1 851,30 €
5	2 836,20 €	2 289,40 €
6	3 430,20 €	2 775,20 €
7	4 333,70 €	3 345,50 €
8	5 223,90 €	4 092,00 €
9	6 436,90 €	5 042,00 €

PORT GRÉGAU

Redevance d'amarrage

6 mois	600,00 €
--------	----------

QUAIS TECHNIQUES

Redevance quais techniques	3 999,90 €
Redevance pontons techniques (U)	2 719,90 €

LES ESCALES

Les escales s'entendent de midi à midi. Toute journée commencée est dûe.

Le paiement se fait à l'arrivée du bateau.

	Périodes de janvier à mars et d'octobre à décembre			Période d'avril à juin + septembre OST ou Relais (1)			Période juillet / août		
	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
1	7,30 €	37,70 €	105,10 €	12,65 €	67,60 €	226,85 €	15,25 €	81,40 €	281,70 €
2	8,40 €	47,70 €	138,30 €	15,60 €	82,00 €	284,60 €	19,35 €	100,80 €	349,80 €
3	10,50 €	57,60 €	174,30 €	17,85 €	100,80 €	345,60 €	24,65 €	129,60 €	431,50 €
4	12,50 €	71,40 €	217,40 €	21,40 €	118,50 €	420,80 €	28,90 €	146,45 €	515,90 €
5	16,20 €	87,10 €	274,80 €	28,40 €	144,00 €	509,40 €	36,20 €	178,00 €	634,70 €
6	19,80 €	108,00 €	342,30 €	36,60 €	182,80 €	619,75 €	45,10 €	224,80 €	775,10 €
7	24,40 €	135,60 €	432,10 €	43,50 €	222,15 €	761,20 €	53,95 €	272,55 €	940,30 €
8	34,30 €	176,30 €	560,90 €	54,40 €	277,70 €	964,80 €	65,85 €	346,90 €	1 187,90 €
9	44,50 €	234,50 €	755,50 €	69,30 €	361,20 €	1 255,10 €	86,20 €	451,40 €	1 546,45 €
10	4,00 €	13,50 €	45,40 €	5,10 €	18,15 €	62,75 €	6,10 €	22,80 €	77,80 €
11	5,10 €			6,10 €			7,65 €		

(1) Tarifs appliqués, de janvier à décembre, aux occupants sans titre dans l'attente du règlement de leur situation qu'elle soit financière ou qu'elle concerne l'état d'entretien du bateau ou la production d'une pièce d'instruction de leur dossier. Ces tarifs relais sont appliqués lorsque le passage, le maintien ou le renouvellement en contrat annuel est remis en cause.

REDEVANCES COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUES AUX DÉROGATIONS

Ces redevances s'ajoutent aux redevances classiques d'occupation de poste d'amarrage en cas d'acceptation, à titre exceptionnel, d'une demande venant déroger aux règlements en vigueur.

FORFAITS ÉLECTRIQUES : ils sont applicables en fonction de la puissance de la prise affectée au poste d'amarrage, en cas de demande de dérogation visant le maintien d'un raccordement électrique à la borne de distribution du port, pour un bateau inoccupé. L'inoccupation du bateau s'entend par une absence d'équipage à bord sur une durée supérieure à 24h.

Puissance de la prise (1)	Forfaits électriques sur dérogation				Forfaits Vie à bord sur dérogation			
	kw	Ampères	semaine (2)	mois (2)	6 mois	Année	mois (2)	Année
3,5	16 mono		16 €	48 €	240 €	480 €	77 €	768 €
7	32 mono		32 €	96 €	480 €	960 €	154 €	1536 €
14	63 mono		63 €	189 €	945 €	1890 €	303 €	3024 €
28	125 Tri		125 €	375 €			600 €	

(1) Pour les prises triphasées du quai d'accueil (hors 125A), le montant de la redevance est majorée - coef 1,5. (2) Toute période commencée est due.

FORFAITS VIE À BORD : ils sont applicables en fonction de la puissance de la prise affectée au poste d'amarrage, en cas de demande de dérogation temporaire visant une occupation permanente du bateau. Ces redevances forfaitaires incluent les consommations d'eau, d'électricité, la gestion des déchets, l'utilisation des sanitaires. La vie à bord correspond à l'occupation continue du bateau par son équipage durant plusieurs mois en dehors de la saison estivale (juillet et août).

OCCUPATION DES QUAIS

AOT commerciale à quai

Tarif par m ² / an		
H.T.	T.V.A.	T.T.C.
134,92 €	26,98 €	161,90 €

Occupation des quais par des structures commerciales de type bureau d'accueil, base de stockage, billetterie...

Panneau commercial*

Tarif par panneau / an		
H.T.	T.V.A.	T.T.C.
209,83 €	41,97 €	251,80 €

* Uniquement au droit d'un poste à flot professionnel en bord de quai et à raison d'un panneau par entité commerciale

TOUCH & GO, L'ESCALE TRÈS COURTE

Temps nécessaire à l'embarquement ou au débarquement

Bateaux à passagers non clients* du Port de La Grande Motte procédant à des embarquements et débarquements de passagers dans l'enceinte du port

* Ne bénéficiant pas d'un contrat annuel au port de La Grande Motte

Le touché =
volume du bateau (longueur x largeur x tirant d'eau) x 0,10
+ capacité maximum du bateau x 0,59

Exemple : pour un bateau de long, 8 de large, 1,3 de tirant d'eau et d'une capacité de 90 personnes maximum : (15x8x1,3) x 0,10 + 90 x 0,59 = 68,70 € TTC

Remise de -20% pour les bateaux affrétés par des professionnels Grand-Mottois ou l'Office de Tourisme de La Grande Motte.



Créez votre compte plaisancier & gérez vos démarches en ligne : départs et escales, renouvellements, liste d'attente, paiement...
portdelagrandemotte.fr



LEVAGES

Tarif par manutention*

Par manutention on entend : mise à terre ou mise à l'eau, chargement ou déchargement camion, déplacement du bateau.

Catégorie de bateau	H.T	T.V.A. (20%)	T.T.C.*
1 de 0 à 5,00 mètres	51,00 €	10,20 €	61,20 €
2 de 5,01 à 6,50 mètres	52,02 €	10,40 €	62,50 €
3 de 6,51 à 8,00 mètres	74,97 €	14,99 €	90,00 €
4 de 8,01 à 9,50 mètres	112,37 €	22,47 €	134,90 €
5 de 9,51 à 11,00 mètres	122,83 €	24,57 €	147,40 €
6 de 11,01 à 13,00 mètres	151,98 €	30,40 €	182,40 €
7 de 13,01 à 15,00 mètres	184,20 €	36,84 €	221,10 €
8 de 15,01 à 18,00 mètres	237,24 €	47,45 €	284,70 €
9 de 18,01 à 24,00 mètres	273,70 €	54,74 €	328,50 €
Au delà de 24 mètres	sur devis		

* Sur ce tarif des manutentions est consentie une remise :
 - 20% aux professionnels du port pour la période de mars à octobre inclus ;
 - 50% aux professionnels et plaisanciers du port pour les mois de novembre à février.

MISE À L'EAU OUEST

Accès, parking et utilisation du plan incliné

Droit d'accès et de stationnement du véhicule et de la remorque *

Tarif jour - 1 accès		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
13,33 €	2,67 €	16,00 €

* Cumulables dans la limite de 15 accès maximum. Recharge possible dès solde de 2 accès atteint.
 ➔ Valables uniquement sur l'année en cours (jusqu'au 31 décembre). Tout accès non consommé sur la période est perdu et n'ouvre droit à aucun remboursement.
 ➔ La Commune décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations dans le périmètre du parking payant.

AIRE DE CARÉNAGE

Tarif à la journée

Catégorie de bateau	H.T	T.V.A. (20%)	T.T.C.
1 de 0 à 5,00 mètres	6,29 €	1,26 €	7,60 €
2 de 5,01 à 6,50 mètres	7,31 €	1,46 €	8,80 €
3 de 6,51 à 8,00 mètres	8,33 €	1,67 €	10,00 €
4 de 8,01 à 9,50 mètres	9,44 €	1,89 €	11,40 €
5 de 9,51 à 11,00 mètres	11,48 €	2,30 €	13,80 €
6 de 11,01 à 13,00 mètres	12,50 €	2,50 €	15,00 €
7 de 13,01 à 15,00 mètres	15,64 €	3,13 €	18,80 €
8 de 15,01 à 18,00 mètres	20,83 €	4,17 €	25,00 €
9 de 18,01 à 24,00 mètres	26,01 €	5,20 €	31,30 €
Au delà de 24 mètres	sur devis		

Bateaux à l'année ou en escale depuis plus d'un mois :
 ➔ du 01/01 au 30/06 : 6 premiers jours gratuits ➔ du 01/07 au 31/12 : 20 premiers jours gratuits
 Bateaux en escale depuis moins d'un mois ➔ du 01/01 au 31/12 : 6 premiers jours gratuits

Tarifification pour une occupation de longue durée

Traitement osmose, rénovation de coque

➔ Stationnement d'une durée supérieure à 2 mois et inférieure à 3 mois : facturation d'1 mois
 ➔ Au delà de 3 mois et dans la limite de 5 mois : facturation de 2 mois.
 ➔ Au delà de 5 mois : facturation au temps réel d'occupation supplémentaire. Tout forfait commencé est dû.
 50 % de remise aux professionnels du nautisme de La Grande Motte au-delà de 30 jours
 * Compte tenu de la superficie de la zone de carénage, le nombre de bateaux autorisés est limité. *Ce tarif ne s'applique pas en cas de stationnement prolongé pour cause d'intempéries, ou de retard de commande ou de livraison de pièces.

LEVAGES MULTICOQUES

Par manutention on entend : mise à terre ou mise à l'eau, chargement ou déchargement camion, déplacement du bateau.

Catégorie de bateau	H.T	T.V.A. (20%)	T.T.C.*	Tarif par manutention aller - retour*		
				H.T	T.V.A. (20%)	T.T.C.*
5 de 9,51 à 11,00 mètres	245,58 €	49,12 €	294,70 €	491,17 €	98,23 €	589,40 €
6 de 11,01 à 13,00 mètres	303,83 €	60,77 €	364,60 €	607,67 €	121,53 €	729,20 €
7 de 13,01 à 15,00 mètres	423,67 €	84,73 €	508,40 €	847,33 €	169,47 €	1 016,80 €
8 de 15,01 à 18,00 mètres	593,08 €	118,62 €	711,70 €	1 186,17 €	237,23 €	1 423,40 €
9 de 18,01 à 24,00 mètres	684,08 €	136,82 €	820,90 €	1 368,17 €	273,63 €	1 641,80 €
Au delà de 24 mètres	sur devis			sur devis		

* Sur ce tarif des manutentions est consentie une remise : - 20% aux professionnels Grand-Mottois

AIRE DE CARÉNAGE - STATIONNEMENT MULTICOQUE

Il est demandé, lors de la prise de rendez-vous : le programme technique des travaux et la fiche technique du bateau. Compte tenu de la superficie de la zone de carénage, le nombre de bateaux autorisés est limité.

Tarif à la journée

Catégorie de bateau	H.T	T.V.A. (20%)	T.T.C.
5 de 9,51 à 11,00 mètres	17,25 €	3,45 €	20,70 €
6 de 11,01 à 13,00 mètres	18,83 €	3,77 €	22,60 €
7 de 13,01 à 15,00 mètres	23,50 €	4,70 €	28,20 €
8 de 15,01 à 18,00 mètres	31,33 €	6,27 €	37,60 €
9 de 18,01 à 24,01 mètres	39,17 €	7,83 €	47,00 €

Au-delà du 1^{er} mois de stationnement s'appliqueront les forfaits suivants :

➔ d'une durée inférieure ou égale à 3 mois : facturation d'1 mois
 ➔ de 3 mois et dans la limite de 5 mois : facturation de 2 mois.
 ➔ Au delà de 5 mois : facturation au temps réel d'occupation supplémentaire. Tout forfait commencé est dû

➔ 50 % de remise aux professionnels du nautisme de La Grande Motte au-delà de 30 jours

*Ce tarif ne s'applique pas en cas de stationnement prolongé pour cause d'intempéries, ou de retard de commande ou de livraison de pièces.



DU 1^{ER} FÉVRIER AU 30 JUIN
 Pas de travaux longue durée.

Seul le stationnement pour carénage est admis après validation de la régie des Ports avec une franchise de 6 jours puis application du tarif journalier.

DU 30 JUIN AU 1^{ER} FÉVRIER
 Période réservée aux travaux longue durée, rénovations etc.
 Franchise de 6 jours puis application du tarif journalier



PRESTATIONS TECHNIQUES

Longueur de la coque	Calage			Engin de Levage : 15 min d'immobilisation			Matage ou démontage / Pose ou dépose moteur		
	H.T.	TVA. (20%)	T.T.C.	H.T.	TVA. (20%)	T.T.C.	H.T.	TVA. (20%)	T.T.C.
moins de 10 mètres	7,17 €	1,43 €	8,60 €	38,58 €	7,72 €	46,30 €	62,25 €	12,45 €	74,70 €
de 10,01 à 15 mètres	9,00 €	1,80 €	10,80 €	52,50 €	10,50 €	63,00 €	97,75 €	19,55 €	117,30 €
de 15,01 à 24 mètres	13,42 €	2,68 €	16,10 €	70,00 €	14,00 €	84,00 €			

Mise sur sangles entre 12 h et 14 heures :
Facturation d'une manutention simple de la catégorie dont relève le bateau

PRESTATIONS DIVERSES

Nettoyage de l'emplacement			Pompage de cale			Main d'œuvre agent portuaire		
Tarif pour 30 minutes			Tarif pour 30 minutes			Tarif pour 1 heure		
H.T.	TVA. (20%)	T.T.C.	H.T.	TVA. (20%)	T.T.C.	H.T.	TVA. (20%)	T.T.C.
39,17 €	7,83 €	47,00 €	39,17 €	7,83 €	47,00 €	46,92 €	9,38 €	56,30 €
Suite à un hydrogommage ou autre technique de décapage			Reprise / doublement amarres			Dépollution / Intervention sur borne de distribution		
H.T.	TVA. (20%)	T.T.C.	Tarif pour 30 minutes			Main d'œuvre + Refacturation du matériel et/ou des prestations engagés majorés de 5%		
136,00 €	27,20 €	163,20 €	H.T.	TVA. (20%)	T.T.C.			
			39,17 €	7,83 €	47,00 €	Bateau en péril (assistance) Intervention de la régie		
Remorquage bateau			H.T.	TVA. (20%)	T.T.C.			
Tarif pour 30 minutes			39,17 €	7,83 €	47,00 €	H.T.	TVA. (20%)	T.T.C.
			220,25 €	44,05 €	264,30 €			

VENTES D'ARTICLES

	H.T.	TVA.	T.T.C.	
Clé piétonne DATA - pontons et sanitaires encodage annuel / remplacement (perte/vol)	21,92 €	4,38 €	26,30 €	
Carte d'accès plaisancier remplacement ou duplicata (perte/vol/ duplicata /copro à 25% mini). Dans les limites et conditions exprimées dans le Règlement des parkings du port en vigueur.	41,67 €	8,33 €	52,60 €	
Clé pros DATA - Remplacement (perte/vol)	43,83 €	8,77 €	52,60 €	
Caution Clés ou Prises Toute caution de plus de 30 jours sera encaissée et remboursée à l'issue du séjour à restitution de la clé.	43,83 €	8,77 €	52,60 €	
Vignette stationnement (dès la 4 ^e /an)	17,58 €	3,52 €	21,10 €	
Prise électrique	EU 16A	11,42 €	2,28 €	13,70 €
	EU 32A	20,25 €	4,05 €	24,30 €
	EU 63A	114,08 €	22,82 €	136,90 €
Guidon Port de La Grande Motte (l'unité)	4,20 €	0,84 €	5,00 €	

SERVICES

	H.T.	TVA. (20%)	T.T.C.	
Gestion du courrier* * Réception de courriers et colis par la Capitalinerie pour les bénéficiaires de postes à flot. Service soumis à abonnement préalable.	À la semaine ou au colis	4,50 €	0,90 €	5,40 €
	moins de 6 mois/an	26,33 €	5,27 €	31,60 €
	plus de 6 mois/an	52,50 €	10,50 €	63,00 €



Les parkings du Port sont accessibles aux Usagers du Port 24h/24, dans la limite des places disponibles. Des barrières à l'entrée et à la sortie limitent l'accès. Des bornes de recharges pour véhicules électriques sont aussi accessibles.



PARKINGS DU PORT

L'emplacement de votre bateau détermine votre zone de stationnement.

- P1** Parking Port Azur pour pontons accueil, S, I, J, W
- P2** Parking Port Justin pour Quais C. de Gaulle et Sud, pontons G, H
- P3** Parking Port Terre-Plein Ouest pour pontons O, N, M, L, K, V, P
- P4** Parking Port Baumel pour pontons T, Q, R
- P5** Parkings Port Fages et Port Tabarly Accès partagé : plaisanciers / visiteurs pour Quai Tabarly et pontons A, B, C, D, E, F
- P6** Dépose minute Quai Pompidou
- B** Bornes de recharge pour véhicules électriques - Réseau Révéo

BADGE / CARTE D'ACCÈS

Il est nécessaire pour entrée et sortir du parking
 ➔ Badge toujours à l'entrée et à la sortie du parking.
 ➔ Ne suivez pas un autre véhicule pour pénétrer dans le parking sans badger.
 ➔ N'ouvrez à personne avec votre clé.
 ➔ Il est strictement personnel, il est interdit de le prêter pour en faire bénéficier un tiers.
 ➔ En cas d'infraction, l'accès peut vous être retiré.
 ➔ En cas de dysfonctionnement d'une barrière, appelez-nous directement.
 ➔ Le badge doit être rendu à la Capitainerie aux termes de votre contrat annuel

VIGNETTE "PARKING DU PORT"

La vignette temporaire est à coller sur le pare-brise, au dessus de l'assurance.
 ➔ La nouvelle vignette "Parking Plaisancier" est disponible pour les usagers du Port chaque début d'année.
 ➔ Elle doit être visible. Vous risquez d'être verbalisé en cas d'absence de vignette.

La vignette Parking du Port doit être visible



QUELQUES RÈGLES

- Les dispositions du code de la route sont applicables aux parkings du Port.
- ➔ Les dispositions du code de la route sont applicables aux parkings du Port
 - ➔ La vitesse à l'intérieur des parkings est limitée à 20km/h
 - ➔ Les véhicules supérieurs à 2,5 Tonnes (caravanes, remorques, camping-cars, véhicules aménagés) sont strictement interdits.
 - ➔ Un stationnement de plus de 7 jours doit être signalé en capitainerie.

TARIFS DES PARKINGS DU PORT



PARKINGS USAGERS DU PORTS

Zones gratuites pour les plaisanciers & les Pass Pro Port
 Les voitures des Usagers du Port doivent arborer la vignette "parking Port" sur leur pare-brise.

ZONE PARKING PORT PARKINGS PORT FAGES & PORT TABARLY

Zone payante toute l'année 24h/24.
 Gratuite pour les plaisanciers & Pass Pro Port*
 * Dans la limite de 5h consécutives, puis tarif en vigueur.
 Forfait perte de ticket : 30€

1,60 € / 1 h

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Usagers du Port et au public extérieur
 Délégation Hérault Énergie - Réseau Révéo

Inscription, application, plan du réseau et tarif sur <https://reveocharge.com/fr>



ARRÊT MINUTE PLAISANCIER QUAI POMPIDOU

Emplacements réservés aux plaisanciers & Pass Pro gratuits pendant 40 minutes maximum

40 min gratuites puis 1,50 € / ¼ h

ABONNEMENTS PASS PRO PORT

Suite à votre inscription à l'accueil de la Capitainerie du Port, une carte d'accès "Pass Pro" vous sera délivrée. Cette carte vous permettra d'accéder à l'ensemble des parkings et structures du Port, dans la limite de 5 heures consécutives ; au-delà de ce temps, le paiement devra être effectué selon les tarifs en vigueur.

PROFESSIONNELS DU NAUTISME DE LA GRANDE MOTTE



20 abonnements possibles par entreprise.
 Inscription obligatoire.

	H.T.	T.V.A.(20%)	T.T.C.
L'année	100,00 €	20,00 €	120,00 €

COMMERÇANTS DU PORT DE LA GRANDE MOTTE



1 abonnement possible par commerce.
 Inscription obligatoire.

	H.T.	T.V.A.(20%)	T.T.C.
L'année	100,00 €	20,00 €	120,00 €

PROFESSIONNELS DU NAUTISME EXTÉRIEURS À LA GRANDE MOTTE



5 abonnements possibles par entreprise.
 Inscription obligatoire.

	H.T.	T.V.A.(20%)	T.T.C.
L'année	166,67 €	33,33 €	200,00 €
Le mois	41,67 €	8,33 €	50,00 €
La semaine	16,67 €	3,33 €	20,00 €





L'Espace Michèle Goalard est un lieu spécialement conçu pour accueillir les plus belles expositions artistiques. Il est également idéal pour organiser vos séminaires, congrès, formations, colloques, teams building, régates d'entreprise et conférences.

TARIFS LOCATION

	1 heure	Demi-journée	Journée	Semaine
	entre 8h et 20h	8h à 14h ou 14h à 20h	de 8h à 20h	7 jours consécutifs de 8h à 20h
Salle 1 ou salle 2	46,30 €	115,40 €	314,70 €	734,20 €
Espace complet	84,00 €	209,90 €	410,60 €	1258,50 €

Forfait 15 jours d'exposition de 8h à 20h pour les associations artistiques de La Grande Motte Espace complet	524,40 €
---	----------

	1 heure	Demi-journée	Journée	Semaine
Sono	10,60 €	26,40 €	52,60 €	157,40 €
Rétroprojecteur	4,30 €	10,60 €	21,10 €	84,00 €
Ménage*	105,00 €			

* Ménage en fin de location facturé à la demande ou dans le cas où la salle est rendue sans avoir été nettoyée

- ➔ Surface : 265 m² ouverts sur le port
- ➔ Capacité 238 personnes
- ➔ Salle modulable en 2 salles de 130m² d'une capacité 110 personnes, une côté porche, l'autre côté port avec la possibilité d'utiliser le rétroprojecteur avec supplément.
- ➔ Sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite et un sas vestiaire avec porte-cintres.
- ➔ Accessible aux personnes à mobilité réduite.
- ➔ Parking à proximité.
- ➔ Services associés : mobilier, sonorisation intégrée avec 2 micros, vidéoprojecteur, connexion internet Wifi et HDMI, installation/désinstallation matériel et mobilier, nettoyage.

Pour connaître les disponibilités des salles, procéder à votre réservation ou tout autre complément d'information, merci de prendre contact avec nos services.

i Retrouvez toutes les informations sur le site du Port de La Grande Motte : portdelagrandemotte.fr



© 2024 LA GRANDE MOTTE - 34500 PÉRI - FRANCE



portdelagrandemotte.fr



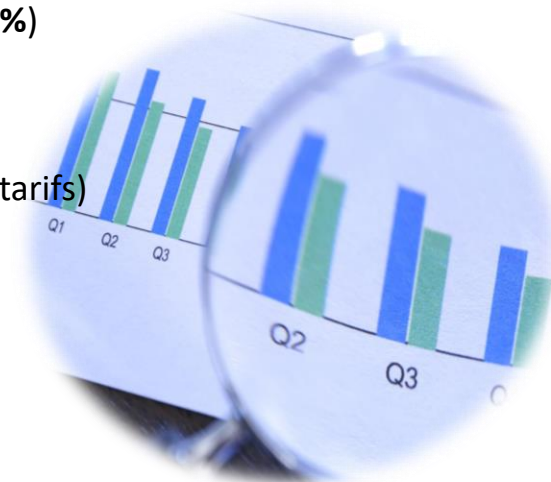
LES GRANDS PRINCIPES DU BUDGET PRIMITIF 2024

En Fonctionnement:

- Hausse du budget 2024/ 2023 (+5% soit +235 435€HT)
- Un budget fluide optimisé à -13% des charges générales vu les évolutions connues – Poursuite du plan de sobriété – stabilité malgré une TF en hausse notamment grâce à la stratégie de développement des produits du domaine terrestre
- Hausse du compte 012 (charge de personnel) reprenant les revalorisations indiciaires, le renfort d'un CDD grutier et d'un bosco saison
- **Dotation aux amortissements** : Impact de la clôture de l'APCP (outil de gestion des flux du mandat PVP sur le budget port) et l'obligation de rentrer en amortissement les études non suivies de travaux (sur 5ans à compter de 2024 – compte 042 + 25%)
- **Tarifs 2024:** Application d'une érosion monétaire contrôlée à +2% (au lieu de 5%) possible par:
 - Des tarifs maîtrisés en partie grâce au développement des produits terrestres +47% depuis 2018
 - La réévaluation des produits Escales sous-évalué / concurrence depuis quelques années (suite Audit des tarifs)
 - Nouveaux produits parkings considérant la mise en route de 2 parkings mutualisés (Fages et Baumel)
 - Le plan de sobriété énergétique et le contrôle des comptes de charges courantes
 - Baisse des charges d'emprunt (intérêts de la dette).

En Investissement:

- Reprise des études opérationnelles du **Projet Ville-Port Mandat suite à la refonte PVP2**
- **Réalisation du renouvellement de la protection cathodique des quais et inscription du remplacement des anodes sacrificielles phase 2**
- Maintien des programmes d'investissements de fond
- Marge en recette avec la dotation complémentaire de PVP 1
- Subventions attendues: Dépôt dossier Transition Numérique PL21 Non inscrit
- **Objectif :**
 - Comptabilité M4 , Son fonctionnement et son équilibre financier est basé sur la seule vente de produits « Port » Obligation d'équilibre
 - Conserver une **capacité de résultat reporté** pour initier les grands travaux d'entretien des digues et quais palplanches du port en minimisant l'emprunt (principe d'un SPIC)



EXPLOITATION 2024

DEPENSES	BP 2023	DOB2024	Variation DOB 2024/ BP2023	2023	2024
11 - Charges générales	1 853 132,00	1 833 000,00	-1,10%	Inflation fluides et compte de maintenance (+205 886€)	(-20 132€) Prévisions stables Voir tableau pilotage optimisation des coût elec et hausse TF
12 - Charges de personnel	1 330 433,00	1 350 000,00	1,45%	BP22x2,5% + CDD ST/renfort Grutier / Renfort Vigie Nuit	Revalorisation indice renfort grutier Bosco saison
65 - Autres charges	40 000,00	60 000,00	33,33%	Programme à valider avec la perception (20 000€) et remboursements croisière (10 000€) création nvo compte 6512	Nouveau Cpte 6512 hebergement cloud 25 000€ /20 000 ANV / 15 000 croisières
66 – Charges financières	74 000,00	60 000,00	-23,33%	Baisse des prévisions (intérêts) , pas d'emprunt 2022	Baisse des prévisions (intérêts) , pas d'emprunt 2023
67 – Charges exceptionnelles	85 000,00	85 000,00	0,00%	Vente / changement catégorie plaisanciers remboursements EN HAUSSE	Vente / changement catégorie plaisanciers remboursements <u>Stabilité</u>
68 – Dotations aux provisions	0,00	0,00	#DIV/0!	pas de prévision	pas de prévision
69 - IS	200 000,00	50 000,00	-300,00%	Acomptes 2023	Acomptes 2024
Total dépenses réelles	3 582 565,00	3 438 000,00	-4,20%		
023 - Virement					
42 – Dotations	1 120 000,00	1 500 000,00	25,33%		Impact des etudes PVP1
TOTAL	4 702 565,00	4 938 000,00	4,77%	235 435,00 €	
				BP24/BP23	

Dépenses DOB 2024

Dépenses Compte 011 charges générales

	BP 2023	BP2024	
Dépenses Energie	567 132,00 €	510 000,00 €	-10%
Dépenses matériels	87 000,00 €	87 000,00 €	0%
Dépenses locatives et carburants	60 000,00 €	60 500,00 €	1%
Dépenses Entretien	135 000,00 €	135 000,00 €	0%
Dépenses Maintenance et assurance	100 000,00 €	110 000,00 €	10%
Dépenses etudes et formations	22 000,00 €	22 000,00 €	0%
Dépenses Honoraire	45 000,00 €	45 000,00 €	0%
Dépenses Communication reception	69 500,00 €	69 500,00 €	0%
Dépenses administratives et bancaires	9 500,00 €	16 000,00 €	68%
Dépenses Prestations internes et externes	208 000,00 €	208 000,00 €	0%
Dépenses fiscales	550 000,00 €	570 000,00 €	4%
TOTAL compte 011 € HT	1 853 132,00 €	1 833 000,00 €	-1%

EXPLOITATION 2024

RECETTES	BP 2023	DOB2024	Variation DOB 2024 / BP2023	2023	2024
002 Résultat reporté N-1					
013 - Atténuation de charges			#DIV/0!		
70 – Vente de produits	4 324 325,00	4 423 000,00	2,23%	Tarifs plan d'eau + 2% ET Réajustement lignes AS, escale, produits techniques et nvelles recettes Miramar	Tarifs plan d'eau + 2%
75 – Autres produits	192 240,00	325 000,00	40,85%	Produits Parking et plan de sobriété	Nouveaux Produits Parkings Tabarly Fages et Justin 100 000€
77 – Produits exceptionnels	130 000,00	135 000,00	3,70%	Remb. Assurance, IS et retour ANV - Déplafonnement CET	Déplafonnement CET
78 – Reprises sur provisions	25 000,00	20 000,00	-25,00%	ANV suivant perception (25 000€)	ANV suivant perception (20 000€)
42 – Opérations d'ordre	31 000,00	35 000,00	11,43%		Subvention PVP et transition
TOTAL	4 702 565,00	4 938 000,00	4,77%		

Recettes DOB 2024

DOB 2024
Zoom sur les
recettes de
fonctionnement
c/70 et c/75

		BP 2023	BP 2024	BP24/BP23	
70	VENTE DE PRODUITS	4 324 325,00	4 423 000,00	2,3%	
7011	clés pontons piétons	3 060,00 €	3 121,20 €	2,0%	2% + ré évaluation
7012	clés parking	18 360,00 €	18 727,20 €	2,0%	2% + ré évaluation
7013	prises électriques	255,00 €	260,10 €	2,0%	2% + ré évaluation
7015	Guidons	102,00 €	104,04 €	2,0%	2% + ré évaluation
7061	contrats annuels	2 981 460,00 €	3 041 089,20 €	2,0%	2% + ré évaluation
70611	Ost ou relais	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	2% + ré évaluation
7062	contrats abonnement	240 000,00 €	244 800,00 €	2,0%	2% + ré évaluation
7063	escales	150 368,00 €	153 375,36 €	2,0%	2% + ré évaluation
7064	manutentions	266 980,00 €	272 319,60 €	2,0%	2% + ré évaluation
7065	aire de carénage	50 000,00 €	51 000,00 €	2,0%	2% + ré évaluation
7066	tins	83 640,00 €	85 312,80 €	2,0%	2% + ré évaluation
7067	autres prestations	5 100,00 €	5 202,00 €	2,0%	Passerelle SIM
7068	amodiations DPP	420 000,00 €	447 688,50 €	6,6%	TP02
7069	temporaires DPP	60 000,00 €	50 000,00 €	-16,7%	
7083	Locations diverses Miramar	45 000,00 €	50 000,00 €	11,1%	Nvelles recettes Miramar
75	AUTRES PRODUITS AOT	192 240,00	325 000,00	69,1%	
7541	forfait stationnement Pro + 4eme vignettes	8 160,00	100 000,00	1125,5%	Parking
757	AOT diverses quais , panneaux , salles Expo + prestations	180 000,00	190 000,00	5,6%	Dynamique de la gestion domaniale
7588	produits divers de gestion courante courrier + (m3 eau AOT)	4 080,00	35 000,00	757,8%	plan sobriété



Régie des ports INVESTISSEMENTS

PROJETS TRAVAUX 2024

Choix techniques et
financement

I
N
V
E
S
T
I
O
N
S
E
M
E
N
T

DEPENSES	BP 2023	DOB 2024
001 - solde exécution		
20 – Immobilisations incorporelles	31 300,00	70 000,00
21 – Immobilisations corporelles	870 000,00	827 000,00
23 – Immobilisations en cours	1 110 502,00	1 358 018,00
2318 - constructions Aménagements Urbains	650 000,00	590 000,00
2318 - PVP Honoraires Mandat 1	60 502,00	48 018,00
238 - avances versées (TTC)	400 000,00	720 000,00
16 – Emprunt et cautionnements	232 000,00	225 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement	2 243 802,00	2 410 018,00
40 – Opérations d'ordre et de transfert	31 000,00	35 000,00
041/2318 - opérations d'ordre patrimoniales	333 333,33	600 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 608 135,33	3 115 018,00

DOB 2024

- *Reprise des études opérationnelles PVP suite à la refonte du projet (PVP2)*

DOB 2024
Zoom sur les dépenses d'investissement

2024	PROPOSITIONS DOB 2024	DOB24	
C / 20	Maitrise Œuvre renouvellement protection cathodique des quais T01	Suivi AMO protection cathodique et remplacement GTC (gestion technique centralisée)	70 000,00 €
2135	TERRAINS BATIS		
2128	AUTRES TERRAINS		
2131	BATIMENTS	Réhabilitation Sanitaires capitainerie	80 000,00 €
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT, AMENAGEMENT CONSTRUCTION	Ponton G	480 000,00 €
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES		
2153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	TO1 Pose de la Protection cathodique Bassin d'honneur , Sud ,Miramar	140 000,00 €
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	Remplacements Portails ponton I/J et achat Compactrices Pieux	112 000,00 €
2182	MATERIEL DE TRANSPORT		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		15 000,00 €
2184	MOBILIER		
2188	AUTRES IMMOBILISATION CORPORELLES		
	Sous total compte 21		827 000,00 €
C / 238	Projet Ville Port 2024 - APCP - Crédit de paiement - Avances 2024		720 000,00 €
C / 2318	Honoraires mandat 1 - €HT		48 018,00 €
23/2318	Aménagement urbains port		590 000,00 €
		Parkings Fages Sud et autres port	160 000,00 €
		Sanitaires NORD	350 000,00 €
		Miramar	80 000,00 €
Compte 23	Sous total compte 23		1 358 018,00 €
C / 16	Emprunt (Remboursement Capital) et Caution		225 000,00 €
	Total Dépenses Réelles d'investissement		2 480 018,00 €
C / 040	Opérations d'Ordre		35 000,00 €
C / 041 - 2318	Opérations d'Ordre patrimoniales travaux mandat 1		600 000,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2024		3 115 018,00 €

I N V E S T I S S E M E N T	RECETTES	BP 2023	DOB 2024	
		INVESTISSEMENT		
		001.Solde excution Investissement		
		1068 – Réserves		
		021 - Virement		
	2	13- Subventions investissement	0,00	
	0	16 - Emprunt d'équilibre	1 076 135,30	895 018,00
	2	165 - Dépôts et cautionnements reçus	12 000,00	
	4	238-opération d'ordre mixte TVA sur avance	66 666,70	120 000,00
		Total des recettes réelles d'investissement	1 154 802,00	1 015 018,00
	40 – Opérations d'ordre et de transfert	1 120 000,00	1 500 000,00	
		333 333,33	600 000,00	
	041/238 Opérations d'ordre patrimoniales			
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 608 135,33	3 115 018,00	

DOB 2024

- *Subvention Plan Littoral 21 et subvention obtenue au titre de l'appel à projet « Transition numérique des ports de Plaisance » non inscrite*
- *L'amortissement des études non suivies de travaux augmente les recettes d'investissement et les capacités d'autofinancement de la régie*

QUESTIONS DIVERSES

An aerial photograph of a coastal city, likely Monaco, showing a harbor filled with sailboats, modern buildings, and a clear blue sea. The text is overlaid on the left side of the image.

TRANSITION NUMERIQUE :
POINT D'ÉTAPE

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : BILAN
ET PROSPECTIVE

NOUVEAU CONTRÔLE D'ACCÈS

LES TRAVAUX ET ANIMATIONS
2023

PVP 2 : REFONTE DU PROJET
VILLE PORT

Projet de transition numérique

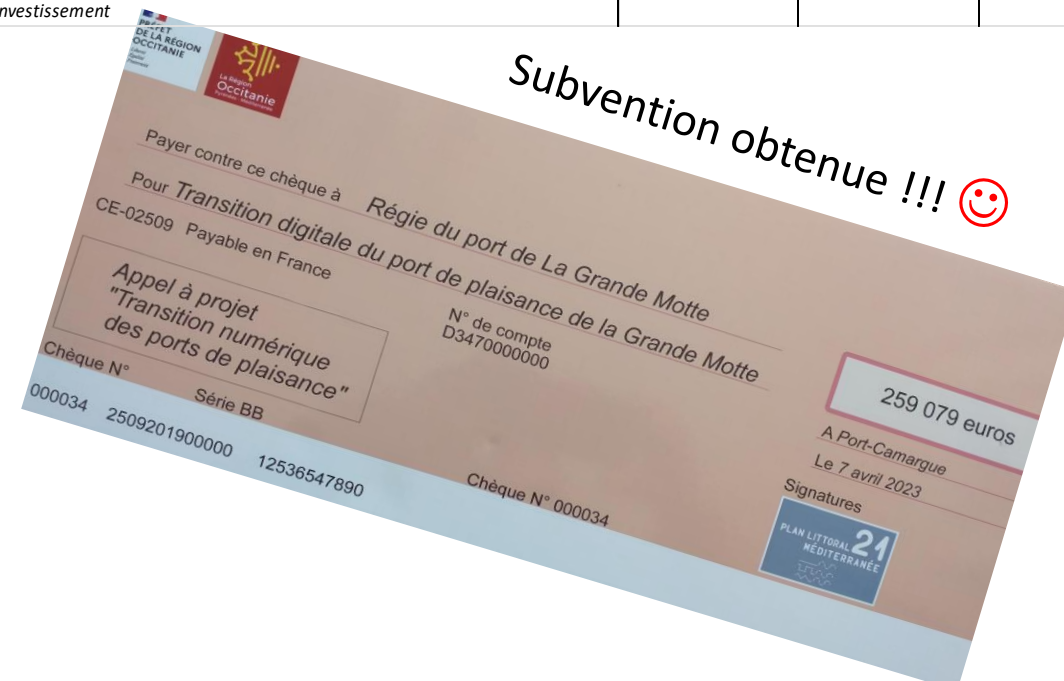
Appui essentiel à la transition écologique

PPI TRANSITION NUMERIQUE ET ECOLOGIQUE DU PORT DE LA GRANDE MOTTE

	2023	2024	Total HT	Total TTC
TRANSITION NUMERIQUE				
ERP/CRM	9 600,00		9 600,00	11 520,00
Nouveau site internet	7 000,00		7 000,00	8 400,00
Application mobile pour usagers du port	10 000,00		10 000,00	12 000,00
GMAO - suivi numérique patrimoine portuaire et maintenance (= 5 sem)	30 400,00		30 400,00	36 480,00
Déploiement du nouveau contrôle d'accès sur port historique (parkings - pontons - sanitaires)	177 100,00		177 100,00	212 520,00
2 Webcams (Capitainerie + Ponant)		14 000,00	14 000,00	16 800,00
GTC équipements portuaires - contrôle des réseaux et bâtiments	41 200,00		41 200,00	49 440,00
Capteurs et caméras de contrôle de présence à quai		47 300,00	47 300,00	56 760,00
Smarts bornes - refeed bornes eau et électricité (75 bornes : habités ou exploités + grosses unités)		241 450,00	241 450,00	289 740,00
Hyperviseur		48 300,00	48 300,00	57 960,00
Total HT	275 300,00	351 050,00	626 350,00	751 620,00
Plan de financement				
Financement externe - AAP Transition numérique des ports - Etat région occitanie	165 180,00	210 630,00	375 810,00	450 972,00
Autofinancement (40%)	110 120,00	140 420,00	250 540,00	300 648,00
	275 300,00	351 050,00	626 350,00	751 620,00

fonctionnement + Investissement

Subvention obtenue !!! 😊



LA GRANDE MOTTE PORT EN FLAMANDS

Plan de sobriété énergétique

2023-2024

AGIR DEVIENT URGENT !

Le Port de La Grande Motte lance un Plan de Sobriété 2023-2024 pour faire face à la crise énergétique qui nous touche.

LE CONSTAT :

FLAMBÉE DU MWH
45 € en 2022
1 034 € en 2023

HAUSSE DES DÉPENSES D'ÉNERGIE
de 20% en 2022 à 30% en 2023 dans les charges générales de la régie portuaire

LES 6 MOIS-FROIDS FRÉQUENTÉS CONSOMMATEURS
65% de la consommation annuelle concentrés de novembre à mars !

96% DES BATEAUX BRANCHÉS SONT INOCCUPÉS

ADOPTONS LA SOBRIÉTÉ POUR :

Contribuer à **L'EFFORT NATIONAL**

PRÉSERVER notre milieu maritime **ET INITIER** une plaisance vertueuse

AGIR sur les situations irrégulières et les comportements anormaux

Proposer une **AUGMENTATION DES TARIFS CONTENUE** : 22% pour 2023 alors que l'inflation est de l'ordre de 8%

INCITER AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT grâce à l'application plus rigoureuse du règlement du Port

Expérimenter des **MESURES TARIFAIRES CIBLÉES** pour les cas exceptionnels

RETROUVER LES BONS RÉFLEXES et ne plus chauffer un bateau, véritable passoire thermique

PROFITER DES 285 JOURS/AN D'ENSOLEILLEMENT en installant des panneaux solaires

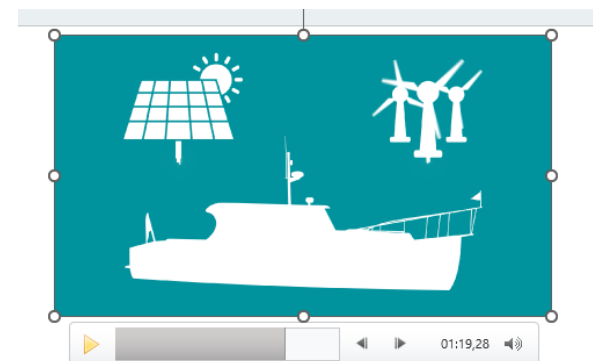
Retrouvez l'ensemble de ce dispositif sur le site du Port de La Grande Motte : portdelagrandemotte.fr

MISE EN APPLICATION SUR 2023

SENSIBILISER AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS

AVEC UN FILM

DE L'AFFICHAGE



Campagne de panneau sur les pontons et autres bâtiments portuaires



GERER LES CAS PARTICULIERS PAR...

...DE NOUVEAUX FORAITS

REDEVANCES COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUES AUX DÉROGATIONS
Ces redevances s'ajoutent aux redevances classiques d'occupation de poste d'amarrage en cas d'occupation, à titre exceptionnel, d'une demande variant dérogant aux règlements en vigueur.

FORAITS ÉLECTRIQUES : ils sont applicables en fonction de la puissance de la prise affectée au poste d'amarrage, en cas de demande de dérogation visant le maintien d'un raccordement électrique à la borne de distribution du port, pour un bateau inoccupé et uniquement sur la période du 1^{er} novembre au 1^{er} avril. L'occupation du bateau s'entend par une absence d'équipage à bord sur une durée supérieure à 24h.

FORAITS VIE À BORD : ils sont applicables en fonction de la puissance de la prise affectée au poste d'amarrage, en cas de demande de dérogation temporaire visant une occupation permanente du bateau. Ces redevances forfaitaires incluent les consommations d'eau, d'électricité, la gestion des déchets, l'utilisation des sanitaires. La vie à bord correspond à l'occupation continue du bateau par son équipage durant plusieurs mois en dehors de la saison estivale (01/04 au 01/11).

PUISSANCE DE LA PRISE (1)	FORAITS ÉLECTRIQUES → demande de dérogation			FORAITS VIE À BORD → demande de dérogation		
	kw	Amprères	1 semaine (2)	1 mois (2)	du 01/11 au 01/04	1 mois (2)
3,5	16 mono	16 €	64 €	320 €	77 €	768 €
7	32 mono	32 €	128 €	640 €	154 €	1536 €
14	63 mono	63 €	252 €	1 260 €	303 €	3024 €
28	125 Tri	125 €	500 €		600 €	

(1) Pour les prises triphasées du quai d'accueil (hors 125A), le montant de la redevance est majorée -coef 1,5.
(2) Toute période commencée est due.

...ET UN FORMULAIRE DE DEMANDE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION À L'INTERDICTION DE BRANCHEMENT PERMANENT

"Vie à bord" ou Bateau inoccupé maintenu branché aux équipements portuaires

ANNEE 2023

Je soussigné(e) : "Titulaire d'un contrat de location/occupation de bateaux" ou "propriétaire d'un bateau de plaisance" (à compléter) :

IDENTIFICATION DU DEMANDÉUR

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° Téléphone : _____ Courriel : _____

Je sollicite l'autorisation de (cocher l'objet de votre demande) * :

Vie à bord de mon bateau durant la période ci-dessous indiquée.

Maintenir mon bateau branché à la borne de distribution du port durant mon absence du bord ci-dessous indiquée.

IDENTIFICATION DU BATEAU

Nom du bateau : _____ Puissance : _____

Prix affecté au bateau : 10 22 43

Merci de cocher les bonnes options :

Assurance en cours de validité : Oui Non

OCCUPATION DU BATEAU

Durée prévisionnelle de vie à bord :

Du 01/11/2023 au 01/11/2024

Du 01/11/2023 au 01/11/2025

Du 01/11/2023 au 01/11/2026

Année incomplète, de janvier à décembre

Durée prévisionnelle de l'occupation du bateau :

Du 01/11/2023 au 01/11/2024

Du 01/11/2023 au 01/11/2025

Du 01/11/2023 au 01/11/2026

L'occupation du bateau s'entend par une absence d'équipage à bord sur une durée supérieure à 24h.

Motif(s) de la demande * :

IDENTIFICATION DU GARDIEN DU BATEAU

Nom : _____ Prénom : _____

N° Téléphone : _____ Courriel : _____

En regardant cette demande :

J'atteste sur l'honneur répondre aux exigences réglementaires encadrant l'occupation de ce poste.

Je reconnais avoir pris connaissance des règlements en vigueur sur le port de La Grande Motte et en accepter les conditions qui en découlent.

J'assume la responsabilité d'une éventuelle responsabilité associée à ma demande de dérogation.

Je m'engage à faire un usage limité et responsable de mon branchement aux bornes de distribution du port (raccordement aux normes, interdiction de mettre du chauffage ou autres équipements électriques non autorisés et autres inoccupés).

Je m'engage à ne pas rechercher la responsabilité du gestionnaire en cas d'incident lié à cette autorisation.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

En cas de fraude détectée ou de non respect des règles en vigueur l'occupation sera limitée après une simple mise en demeure.

SIGNATURE DU DEMANDÉUR

Fait à : _____ le : _____ 2024

NE PAS REMPLIR

IDENTIFICATION DE L'AFFICHAGE COMPLÉMENTAIRE

Oui Non

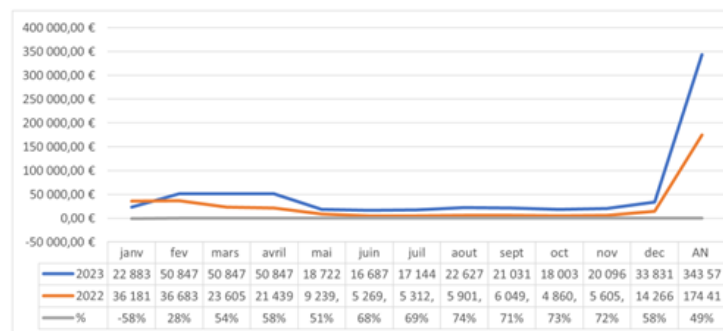
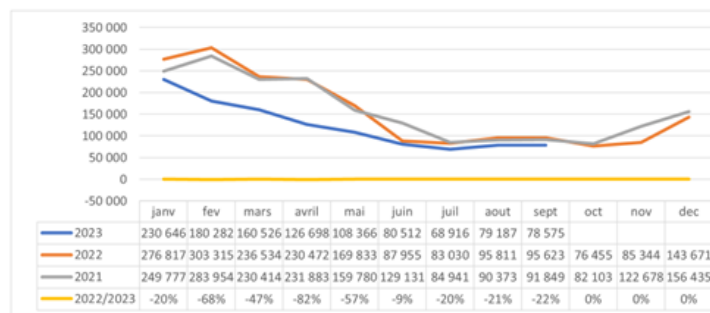
* Champ à remplir obligatoirement

Formulaire à compléter et à renvoyer à : ca@portdelagrandemotte.fr

Retour d'expérience : Si cette mesure a montré son efficacité (baisse des consommations, changement des comportements), il reste essentiel de maintenir le dispositif et de l'adapter.

- Révision à la baisse des forfaits mois et 6 mois et création d'un forfait année qui manquait à la grille initiale des forfaits électriques bateau inoccupé et branché.
- Maintien des tarifs des forfaits Vie à bord à leur niveau de 2023.
- **NB: Les forfaits annuels pourront désormais être souscrits au moment du renouvellement du contrat**

Les fluides 2023 / 2024 au 1^{er} septembre en kW/H et estimation de clôture en €HT



Plan de sobriété du port

-25% (-370 000) de KW/h consommés au 1^{er} septembre 2023

Importance de bonne gestion sur le dernier trimestre qui va être décisif ... relance du plan de sobriété mis en pause sur la saison

+50% du budget annuel 2022 soit 343 570 €ht en clôture suivant prévision des 4 derniers mois à iso consommation 2022 et cout du KW/H actuel soit 0,242€kw- (-40% du BP2023 - 507 132€)

Des résultats encourageants
Une incitation à poursuivre les efforts

LES TENDANCES POUR 2024 – INFOS CONTRADICTOIRES

Presse et annonce de notre groupement HERAULT ENERGIE

L'évolution des tarifs de l'électricité en France pour l'année 2024 semble aujourd'hui aller vers une augmentation de 10%, probablement en février 2024. Les déclarations du ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, suivies de celles d'Agnès Pannier Runacher, ministre de la transition énergétique, excluent une augmentation de 10 à 20 %.

Les Déclarations de Bruno Le Maire

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a catégoriquement exclu toute possibilité d'une augmentation des tarifs de l'électricité de 10 à 20 % en début d'année 2024. Il a exprimé cette position le 14 septembre 2023, en réaction à la proposition avancée par Emmanuelle Wargon. Toutefois, il est important de noter que la hausse réelle ne sera confirmée qu'à la fin de l'année, car la décision finale dépend du gouvernement.

La prise de parole de la ministre Agnès Pannier-Runacher

Suite aux communications de la CRE et du ministre de l'Économie, Agnès Pannier-Runacher a été invitée sur le plateau de CNews vendredi 15 septembre. Elle a annoncé «Le prix de l'électricité n'augmentera pas de plus de 10% sur l'ensemble de l'année 2024». Elle a également rappelé que le [bouclier tarifaire](#) «qui permet aux Français de payer un des prix de l'électricité le plus faible d'Europe» va progressivement disparaître en 2025 pour des raisons budgétaires.



Le Groupement d'Achat d'Énergies annonce des réductions significatives des coûts énergétiques, incitant les communes à poursuivre leurs efforts en matière de sobriété.

Audrey Imbert, Présidente d'Hérault Energies, a présenté la première réunion « d'achats groupés des énergies » en présence de maires, d'élus, et de décideurs publics, qui s'est tenue le mardi 12 septembre dans les locaux du syndicat. Cette réunion a été l'occasion d'annoncer une bonne nouvelle pour les collectivités locales : la baisse des prix de l'énergie prévue pour 2024, avec des

Audrey Imbert, Présidente d'Hérault Energies, a présenté la première réunion « d'achats groupés des énergies » en présence de maires, d'élus, et de décideurs publics, qui s'est tenue le mardi 12 septembre dans les locaux du syndicat. Cette réunion a été l'occasion d'annoncer une bonne nouvelle pour les collectivités locales : la baisse des prix de l'énergie prévue pour 2024, avec des perspectives favorables pour 2025.

La présidente a révélé que le prix de l'électricité devrait être divisé par deux en 2024, tandis que le prix du gaz devrait enregistrer une baisse de plus de 40%. Si l'on prend en compte les différentes taxes et une consommation constante, les budgets alloués aux dépenses énergétiques des collectivités devraient connaître une diminution d'environ 30% pour l'électricité et 40% pour le gaz. Audrey Imbert a souligné que le facteur déterminant dans les factures d'énergie reste la consommation et a encouragé les communes à continuer leurs efforts en matière de sobriété énergétique.

« La chasse au gaspillage énergétique sur le territoire est importante. Un guide des éco-gestes édité par Hérault Energies est mis à disposition des communes pour les soutenir. Bien que le prix de l'électricité devrait être divisé par deux entre 2023 et 2024, il reste toujours supérieur de 50%

RAPPEL DU RISQUE D'INCENDIE SUR LE PORT

Également un danger pour les bateaux voisins et les structures du port



Les quatre bateaux qui étaient amarrés à côté ont brûlé ce soir (©Sdis 34)



Vers 20h 45 / 21h le samedi 10 juin 2023

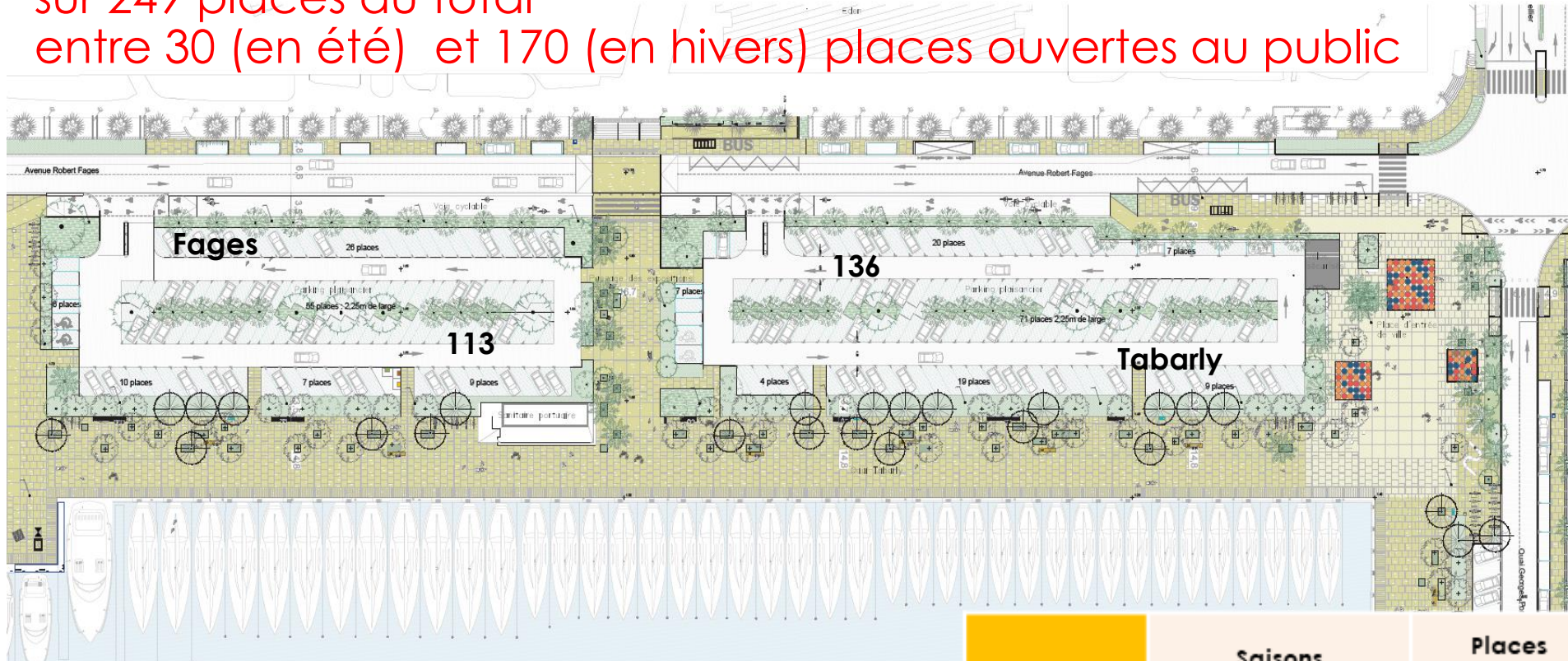


LA GRANDE MOTTE PORT DE PLAISANCE

PARKINGS PORTUAIRES MIXITE ET NOUVEAU CONTRÔLE D'ACCES

Règles de fonctionnement
à compter du 1^{er} juillet 2023

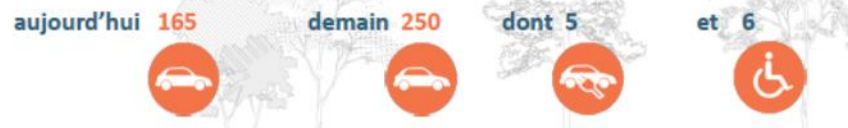
Mixité des parkings Fages et Tabarly sur 249 places au total entre 30 (en été) et 170 (en hivers) places ouvertes au public



LES REGLES DU JEU

- Ratio 1 3
- Retrouver des places tout public réglementées le long du port
- 2 poches de stationnements autonomes
- une gestion différenciée suivant les saisons

Des places tout public hors saison et réglementées :



Mixité des nouveaux parkings

sauf arrêt minute Pompidou qui est exclusivement réservé aux plaisanciers et professionnels du port

		Saisons	Places plaisanciers	Places payantes
Exemple de mixité Parkings Quai Nord (249 places)		Haute (juillet/Août)	215	34
	Moyenne (avril mai juin sept)	WE	190	58
		Sem	75	173
	Basse (oct/mars)	WE	75	173
Sem		75	173	

Solution retenue: ATOUT PORTS

Applications PRIMO ACCES et PASSEPORT ESCALES



SOLUTION DE CONTRÔLE ET DE GESTION D'ACCÈS CENTRALISÉS "TOUT EN UN" !



Primoacces.com



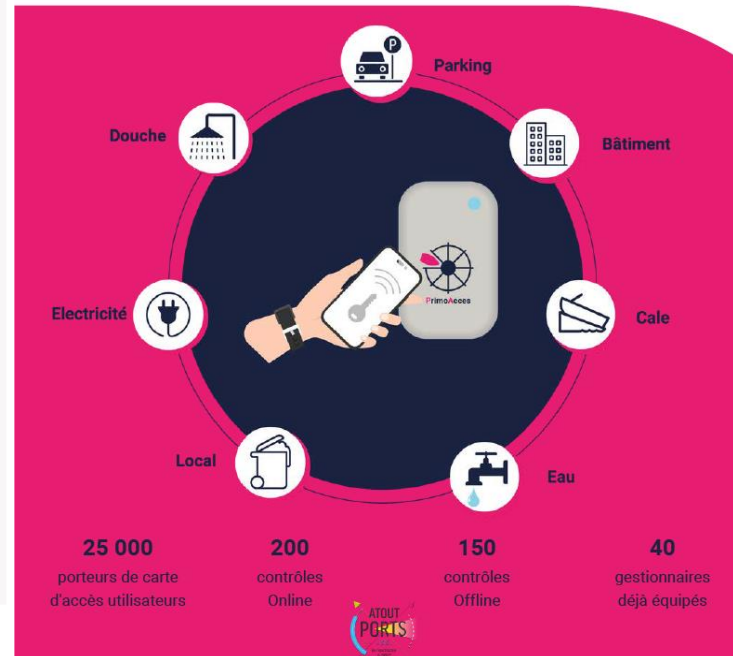
Clés d'accès

Carte

App téléphone

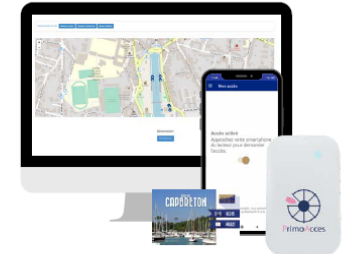
Lecteur de plaque

Digicode



SÉCURISEZ ET FACILITEZ L'ACCÈS À VOS ÉQUIPEMENTS :

- Des règles d'accès sur mesure et évolutives
- Une plateforme de gestion
- Des ouvertures à distance
- L'historique de vos accès
- Des retours statistiques
- Des alertes en temps réel sur une application mobile
- Changement de codes à distance



	OFFLINE	ONLINE
Accès par carte	✓	✓
Accès par smartphone	✓	✓
Accès par code	✓	✓
Type de gestion d'accès	Globale	Précise
Décompte d'unités	✗	✓
Ouverture à distance	✗	✓
Historique des passages	Téléchargement manuel	Temps réel
Tableau de bord / Statistiques	✗	✓
Plateforme WEB de gestion	✗	✓
Application gestionnaire	✓	✓
Mise à jour des codes	App Gestionnaire Bluetooth	En ligne
Paielements	✗	✓
Lecture de plaques d'immatriculation	✗	✓
Mise à jour du matériel	Manuelle	Automatique
Alertes système	✗	✓
Assistance	✓	✓

Moderniser pour rendre plus efficaces nos procédures internes, « gagner du temps » administratif et simplifier le parcours client.

Panneaux lumineux dynamique à l'entrée des parkings



INDICATION EN TEMPS REEL DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DU PARKING
POSSIBILITE DE RELAYER L'INFORMATION SUR LE PANNEAU D'ENTREE DE VILLE

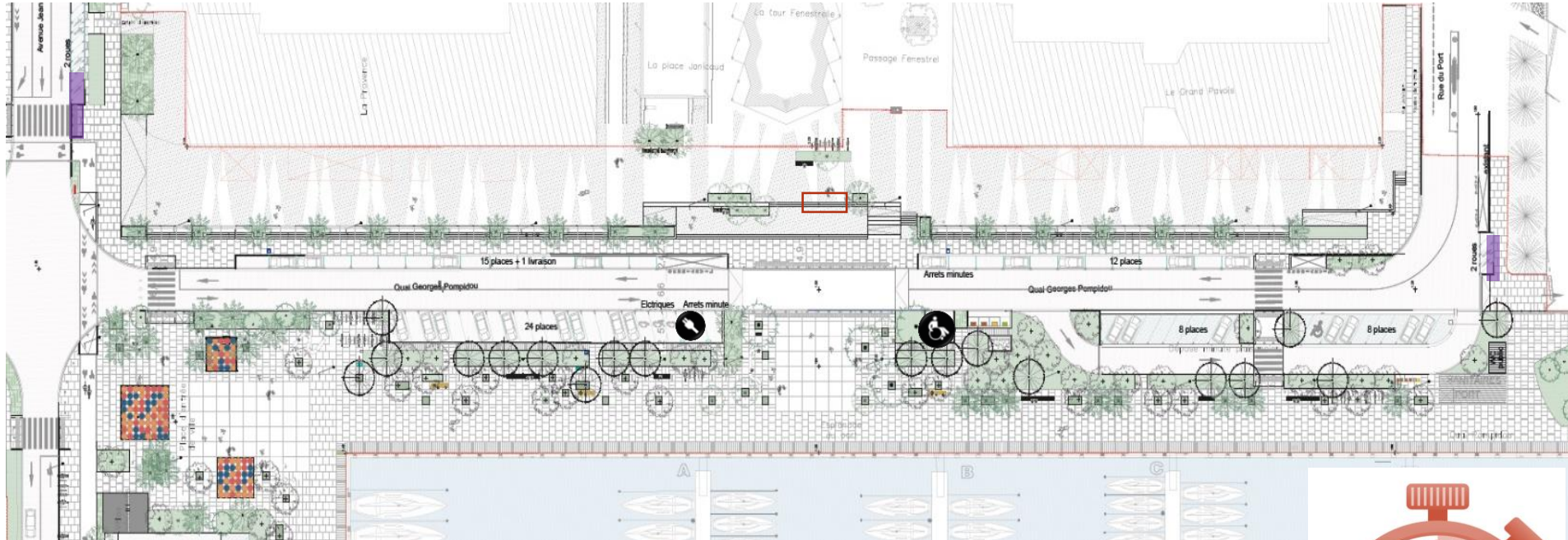
Le quai Pompidou: son fonctionnement



- 52 places de stationnement public dont 4 4 1
- 16 places de stationnement plaisancier

Rappel : aujourd'hui :

- 74 places de stationnement, avec une réglementation peu respectée
- Pas de place livraison clairement identifiée



Egalement du stationnement de service et de fonctionnement commercial :



56 vélos
12 deux roues






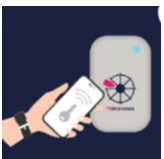


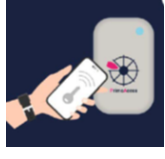






2 places livraison
- 1 grande place de 12m de long
- 1 place restreinte de 6m de long

40 min gratuites
puis 1,50€/1/4h,
soit 6€/h



REGLES DE FONCTIONNEMENT DES CARTES ET TARIFS

Plaisancier	Professionnel nautisme LGM	Professionnel nautisme extérieur	Commerçant du port LGM
<p>1 carte 2 accès téléphones</p> <p>Gratuit Sans limitation (/24h)</p> <p>Antipas back x1 1 carte max / bateau</p> <p>Copropriétaire : achat duplicata au tarif en vigueur</p>	<p>1 carte 1 accès téléphone</p> <p>120€/an</p> <p>Limité à 5hmax Antipas back x2 20 abonnements max</p>	<p>1 carte 1 accès téléphone</p> <p>200€/an</p> <p>Limité à 5h max Antipas back x2 5 abonnements max</p>	<p>1 carte 1 accès téléphone</p> <p>120€/an Sans limitation (/24h)</p> <p>Antipas back x1 1 abonnement max</p>
			
 			
			

Grille tarifaire associée – 1^{er} juillet 2023



ZONES PORT ⚓

Suite à votre inscription à l'accueil de la Capitainerie du Port, une carte d'accès "Pass Pro" vous sera délivrée. Cette carte vous permettra d'accéder à l'ensemble des parkings et structures du Port, dans la limite de 5 heures consécutives ; au-delà de ce temps, le paiement devra être effectué selon les tarifs en vigueur.

Plus d'information sur : portdelagrandemotte.fr



À partir du 1^{er} juillet 2023

ABONNEMENTS PASS PRO PORT ⚓

COMMERÇANTS DU PORT
1 abonnement possible par commerce.
Inscription obligatoire.
L'année : **120 €**

PROFESSIONNELS DU NAUTISME DE LA GRANDE MOTTE
20 abonnements possibles par entreprise.
Inscription obligatoire.
L'année : **120 €**

PROFESSIONNELS DU NAUTISME EXTÉRIEURS
5 abonnements possibles par entreprise.
Inscription obligatoire.
La semaine : **20 €**
Le mois : **50 €**
L'année : **200 €**

TRAVAUX ET ACTUALITES 2023



LA
GRANDE
MOTTE
PORT

DE PLANNING

LES TRAVAUX ET ENTRETIENS 2023

Parking KLMNO ET PARKING Q

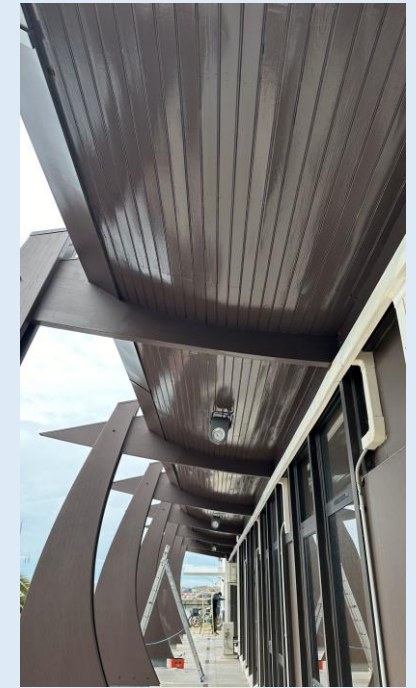
Campagne de remplacement de Barrières par les équipements démontés Pompidou/Fages



- Menuiserie Ceinture haute
- Curage nettoyage des descentes EP
- Nouveaux capotages EP demontables

Entretien des biens immobiliers de la regie – Capitainerie du Port R+1

Entretien du Domaine Parking Ouest
Avril 2023



SIGNALISATION – EXPLOITATION SECURITE

AIRE DE CARENAGE DU PORT



Entretien des biens immobiliers de la Régie –
Boiserie de la Capitainerie

Mars 2023 Entretien du Domaine Fuite d'eau potable Aire de carénage du port



CONTROLES ET maintenance ANNUELLE SECURITE 2023

Contrôle annuel des chaînes mère et pendilles octobre 2023

	Chaîne mère			Micro pieux			Pendille	
	Date	Diamètre	Longueur	Date	Diamètre	QTE	Diamètre	QTE
Ponton R a	2003	39	50	2003	245	5	POLYAMDE 18	15
Ponton R b	2003	39	50	2003	245	5	POLYAMDE 18	10
Ponton V	2008	33	41	2008	245	6	POLYAMDE 18	10
Cap AP	2015	30	22	2015	245	6	POLYAMDE 18	10
BH	2003	37	44	2003	245	8	POLYAMDE 18	6
Q				2012	245	1	POLYAMDE 20	1
Q				2018	245	1	POLYAMDE 20	1
Passerelle	2014	14	9	Corps morts	1,2x1,2x0,4	1	POLYAMDE 20	1
Passerelle	2014	14	9	Corps morts	1,2x1,2x0,4	1	POLYAMDE 20	1
TOTAL			225			34		55



PROGRAMME Avril 2023 - DU - SMS SECURITE

Contrôle DU PARC DE DEFIBRILATEURS PORTUAIRE

- Défibrillateur neuf SCHILLER FRED PA-1 pour la salle GOALARD : 127990025019 ; boîtier Aivia 200 : 19015931
- Capitainerie : (21)X17E918962 ; boîtier Aivia 200 : 16465574
- Sanitaire Pompidou : (21)X16E838749 ; boîtier : 16465580
- Bureau du levage : X13D597704 ; boîtier : 12415594

TEST NOUVELLE ECHELLE DE SECURITE

Comment cela fonctionne ?

Le Sea Safe Locker est une échelle fixe montée sur une glissière en aluminium. Elle remonte automatiquement lorsqu'elle est soulevée. Maintenez bien de l'eau le plus longtemps possible pour une plus longue durée de vie.



Janvier Février 23 Entretien et nettoyage annuel des postes transformateurs et TGBT Est et Ouest

Nouveaux contrats passés avec EDF Collectivité
Durée 3 ans 2023/2025
Astreinte pour Urgence – dépannage en cas de Crash sévère



MOE RENFORCEMENT DES EXUTOIRES PLUVIAUX DANS LES PORTS DE CARNON ET LA GRANDE MOTTE

Proposition technique - Port de La Grande Motte

PROPOSITIONS TECHNIQUES

- Dispositif de retenue des macrodéchets
Deux filets en parallèle glissant dans une guilotine fixe fixée au génie civil
Capacité de retenue maximale = 400 par filet / 2300 capacité utile
- Dispositif d'isolement du regard
→ permettra d'isoler le réseau en cas de pollution accidentelle et d'isoler le regard pour faciliter l'entretien
- Vanne manœuvrable
- Planches battantes

Les reconnaissances porteront sur les 3 plaques et tirants qui sont impactés par le projet.

Nous préférons la méthodologie suivante (voir aussi plan joint) :

- 1) tranchées perpendiculaires au quai pour positionner les plaques
- 2) tranchées parallèles au quai pour déterminer la largeur des plaques
- 3) approfondissement à l'arrière des plaques pour reconnaître la position et la profondeur des tirants.

L'exemple des reconnaissances représentera un linéaire de tranchée d'environ 10 m sur une largeur de 0,5 à 1,0 m de profondeur.

CONTRÔLE ANNUEL EQUIPEMENTS SECURITE MAI 23

130 ECHELLES INOX
50 BOUEES
EXTINCTEURS Janvier 22
Mise à jour du plan



Travaux Investissements 2023

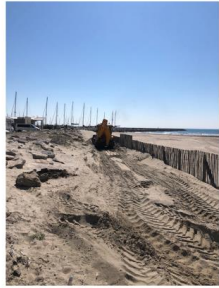
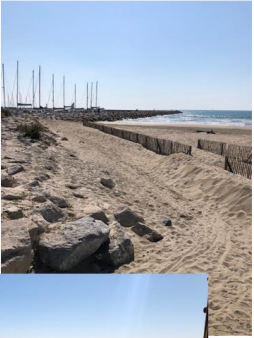
Nouveau contrôle d'accès Atout Port



Accès aux **sanitaires** (Pompidou, carénage et Capitainerie)
parkings (Fages et Tabarly), **pontons** (ABCDEFGHIJ) et à l'aire de carénage.

LES TRAVAUX ET ENTRETIENS 2023

Entretien du domaine - Entretien digue Ouest OCTOBRE 2023



Campagne peinture Ducs D'alger



Nettoyage annuel des réseaux et déboucheur
Appareteur de l'aire de carénage septembre 2023

Coût maintenance des équipements - 4800 €HT	Contrat	
Traitement élimination boues - 11 T - 2278,17 €HT	Quantité	420 ml
Traitement élimination liquides toxiques - 6 T - 2130,45 €HT	Capacité	160 ml
	Contenance	337 x 4 x 3
	Matériau	acier inoxydable

LA GRANDE MOTTE



Entretien annuel des Engins

Améliorer les conditions de travail des agents et le niveau de prestation aux usagers

Mise aux normes (Division 222) des bateaux de servitude portuaires

Conception et exploitation des navires de charge de jauge brute inférieure à 500

La division 222 a pour objet d'offrir aux navires de charge, battant pavillon français et de faibles dimensions, une norme de sécurité nationale rénovée.

Les objectifs :

Faciliter l'exploitation des navires de faibles dimensions qui ne sont pas visés par les dispositions des conventions internationales et de la réglementation européenne pertinentes ;
Garantir ainsi un niveau minimum de sécurité à ces navires et au personnel de bord.

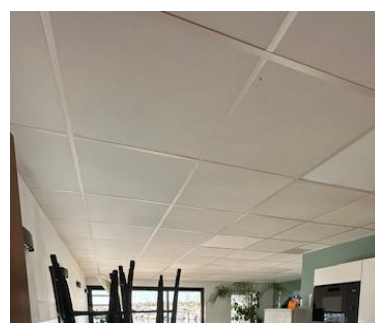
Ne pas faire obstacle aux solutions alternatives ou innovantes

De mettre en avant une approche responsable.

Assurer la sécurité de la conception et de l'exploitation des navires, en traitant des risques identifiés selon les conditions d'exploitation spécifiées et déclarées par l'exploitant.



Rehabilitation du hall d'accueil de la Capitainerie et du réfectoire du personnel

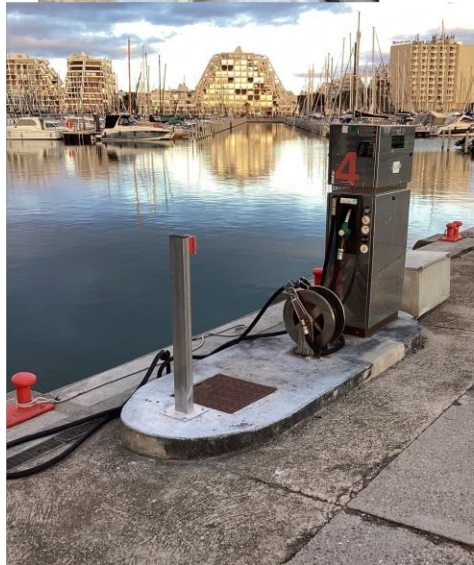


Unité fonctionnelle travaux de réhabilitation de l'espace vie et entrée de la Capitainerie 40 000 € TTC



Contrôle réglementaire ICPE de la Station d'avitaillement du port

Mise aux normes, épreuves, nettoyage des cuves et mise aux normes sécurité incendie



RENOUVELLEMENT DE LA PROTECTION CATHODIQUE DES QUAIS 2023

Accueil Quai Sud 2 Pompidou et Quai Nord



ACCOAST
Spécialiste Portuaire



BAC[®]
CORROSION CONTROL



Entreprise retenue après analyse de l'appel d'offre

Diagnostic et Rapport

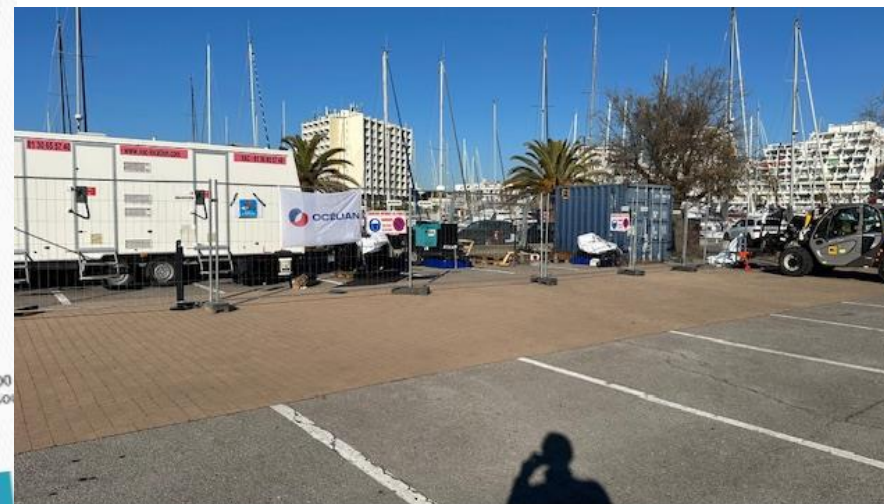


Etat de la protection cathodique
Les mesures de potentiels et l'inspection des anodes montrent que la protection n'est plus opérationnelle et/ou en fin de vie sur plusieurs ouvrages. Les ouvrages concernés sont :
Le quai d'accueil, le quai Sud zone 1, le quai plage Ouest.
La consommation des anodes sur les quais Nord, Pompidou et darse est également bien avancée. Mais localement des anodes sont consommées à hauteur de 70%.
Les quais d'Honneur, technique et Sud zone 2 présentent des états de consommation des anodes compris entre 50% et 75%.

Recommandations techniques spécifiques au domaine de la protection cathodique des ouvrages

- La protection cathodique des ouvrages suivants nécessiterait d'être renouvelée des 2023 :
- Quai d'accueil (4 700 kg).
 - Quai Sud zone 1 (6 000 kg).
 - Quai Pompidou (11 900 kg).
 - Quai Nord (14 400 kg).
 - Darse (3 500 kg).
 - Quai plage Ouest (11 800 kg).
- Le renouvellement des systèmes de protection des quais d'Honneur (4 900 kg technique) et Sud zone 2 (2 300 kg) pourraient être envisagé sur 4 à 5 ans.

1er Recommandations



Ci-dessus une cartographie du port synthétisant les consommations des anodes.

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA PROTECTION CATHODIQUE 2022 - 2024

	Masse anodique en KG	Estimation Avant lancement du Marché		Total Budget		Marché à tranche signé le 05 Juin 2023
		Fourniture et Posé € HT	Amené et repli 10%			
		15,00 €				
Quai Nord	8400	126 000,00 €	12 600,00 €			
Quai Pompidou avec Harris	11 900	178 500,00 €	17 850,00 €			
Sud Zone 1	6 000	90 000,00 €	9 000,00 €			
Accueil	4 700	70 500,00 €	7 050,00 €			
	31 000	465 000,00 €	46 500,00 €	511 500,00 €		313 240,98 €
Groupe 2						
BH	4 900	73 500,00 €	7 350,00 €			
Sud zone 2	2 300	34 500,00 €	3 450,00 €			
	7 200	108 000,00 €	10 800,00 €	118 800,00 €		119 898,22 €
Groupe 3						
Quai Ouest	11 800	177 000,00 €	17 700,00 €			
Technique	2 200	33 000,00 €	3 300,00 €			
Darses et Miramar	3 000	45 000,00 €	4 500,00 €			
		255 000,00 €	25 500,00 €	280 500,00 €		264 002,16 €
	17 000					697 141,36 €
				910 800,00 €		

Resultat appel d'offre 2023

Total tranche ferme (stock port 3T)

Total tranche optionnelle 1

Total tranche optionnelle 2





LA
GRANDE
MOTTE
PORT
DE PLAISANCE

La gestion des déchets portuaires

-

Plan de réception 2023-2026

Avec le ré aménagement des quais Pompidou et Tabarly la régie des Ports vient ré organiser et renforcer son image de port exemplaire en matière d'impact Environnemental en proposant des équipements innovants qui optimisent l'emprunte carbone de notre exploitation,

Ce travail a été pensé avec L'agglomération du Pays de L'or qui par compétence est en charge de la collecte et du traitement de ces flux issus des plaisanciers,

En choisissant d'uniformiser nos équipements avec les leurs c'est la aussi œuvrer pour diminuer notre impact carbone !

En proposant le tri sélectif dès notre quai d'accueil nous venons corriger et se conformer aux obligations demandées

MISE EN PLACE DU TRI SELECTIF 2023



Équipements et services Portuaires

- Capitainerie du Port
Accueil 24h/24, tous les jours
- Aire de carénage
- Mise à l'eau - parking payant
- Adossement SP98 et Gas-oil
- Sanitaires platsanciers - accès avec badge magnétique
- Espace d'exposition Michèle Goodard
- Station de lavage pour multicoques
- Accueil PNR Quatre
- Accueil et station



- Proposé à l'installation**
- Déchèterie portuaire : benne 16m³ DIS, benne 7m³ les 2 cotés, bac à huile, armoire à fosses liquides, caisse palette cartouche aérosol, piles et carton carton
 - 5 points propres déchets toxiques : huiles et piles
 - Points d'apport volontaire extérieurs : ordures ménagères / emballages / verre
 - Points d'apport volontaire extérieurs : emballages / verre
 - Poubelles compactrices connectées : ordures ménagères / emballages
 - Poubelles compactrices connectées : verre - Site : Accueil Capitainerie
 - Kit d'intervention d'urgence pollutions par hydrocarbure
 - station de pompage des eaux de fond de cale
 - station de pompage des eaux usées
 - Seabin : collecteur de macro-déchets flottants et d'hydrocarbures



L'équipement choisi Après les SEABIN ! LES FINBIN

CitySolar CORBEILLE CONNECTÉE SOLAIRE

Geste de 30 facilité	Collecte moins fréquente	Matériau performant	-et robuste
Stickers personnalisés sur les 5 faces	Bin PIR0 200 litres	Peinture solaire de protection	Tôle galvanisée en aluminium
Support de montage robuste	Collecte avec BIM0	2 batteries pour 20h	Structure renforcée avec inox
Publicité	Compacité	Capacité de 200 litres	Électrique Classe PIR0
Éclairage	Économie de déchets		

LES EVENEMENTS 2023



20
TERRE
DE JEUX
24

Initié et managé par la navigatrice méditerranéenne Alexia Barrier – finaliste du Vendée Globe 2020-2021 – The Famous Project a pour objectif de s'attaquer au Trophée Jules Verne, record autour du monde à la voile, avec un équipage 100% féminin. Du 6 au 10 février, Alexia et quatre navigatrices, dont la star britannique Dee Caffari, seront présentes au CEM, à La Grande Motte, pour un premier stage de cohésion.



the famous project



48 jeunes athlètes internationaux pour l'Acte 2 de la Youth

Gestion environnementale

Journée PORT PROPRE

SAMEDI 3 JUIN 2023 – 9H00 / 17H00



Un grand MERCI à toute les équipes du Port ainsi que toutes les associations, notamment l'APPGM, la Palanquée, la SNSM, et aux bénévoles présents et fidèles.

JOURNÉE ENVIRONNEMENT

PORT PROPRE 2023

SAMEDI 3 JUIN

9h à 17h Quai d'Honneur & Port Grégau au Ponant

VENEZ RENCONTRER LES ACTEURS DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Logos: GREENTOP, OFB, OCEAN PROTECTA, LE QUALITÉ, PLANET, LE BUREAU FRANÇAIS, LABEL BLEU, CESTMED.

ET PARTICIPEZ AU NETTOYAGE DU PORT !

INSCRIPTIONS

Quai d'Honneur de 9h à 15h
Port Grégau de 8h30 à 10h

Renseignements
04 67 56 50 06
lagrandemotte.fr

LA GRANDE MOTTE PORT

DE PLAISANCE



ARTELIA Environnement
4 jours plus tard mais très engagés sur l'aire de carénage + 15 sacs



Projet de Thalassothermie à La Grande Motte DALKIA



DEMARRAGE DES TRAVAUX OCTOBRE 2023

- Le bâtiment de la thalasso thermie prendra place sur le parking Justin.
- Cette délégation de service public (DSP) permettra de proposer aux différents immeubles de la commune une alternative de chauffage et de climatisation plus respectueuse de l'environnement.
- **Le principe** : pompage de l'eau du port venant refroidir ou réchauffer un circuit desservant les immeubles avant d'être rejeté en mer.



PVP 2

Refonte du projet

LA BALLADE

le long du Port...

* le mot ballade s'écrit avec deux "L" quand il désigne un poème,
un morceau de musique, ou... l'acte 2 de La Grande Motte !
C'est un hommage à Jean Balladyr.



PROJET
VILLE
PORT

I. Un exemple de résilience

PVP 1- 2022

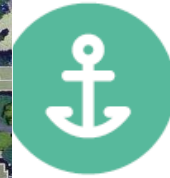
- 2009 : Schéma directeur de la commune / le projet ville-port émerge
- 2014 – 2015 : Etudes programmatiques et de faisabilité (600 puis 400 anneaux et 700 logts)
- 2016 : Concertation citoyenne et institutionnelle => ré-orientation de la programmation (400 anneaux, 500 logts, déplacement de la ZT nautique)
- 2017 : Transfert du port de l'Etat à la Commune en pleine propriété
- 2017-2018 : Concours restreint de MOE (Agence François Leclercq)
- 2018 : Nouvelle concertation sur la base du projet issu du Concours, mise en place d'un comité des financeurs et de réunions inter-services de l'Etat ... **l'Acte 2**
- 2019 : Bilan de la concertation , approbation du plan guide
- 2020 - 2021 : études opérationnelles (AVP), dépôt des dossiers réglementaires
- 2022 : Suite des études opérationnelles (PRO), arrêté de modification du PPRI, avis Autorité environnementale et CNPN, inflation économique
- 2023 : en route vers **l'Acte 3**

PVP 2- 2023



II. Les atouts du nouveau projet Ville-Port

- **Plus grande acceptabilité citoyenne et réglementaire** : pas de creusement = pas d'impact sur la plage et sur les habitats naturels, moins de logements au sein de la Colline
- **Meilleure visibilité dans le temps pour le groupe GLY** : stratégie de restructuration sur le site de LGM qui n'est désormais plus suspendue aux incertitudes du PVP
- **Soutenabilité budgétaire** : réduction de la dépendance du projet aux subventions, soutenabilité confirmée pour le budget du port
- **Un positionnement conforté autour du nautisme** : le secteur Baumel devient une véritable 'destination' des activités nautiques et de l'évènementiel
- **Un projet portuaire qui reste ambitieux** : 25 M€ investi sur 3 ans seulement ! Réponse aux catégories d'anneaux les plus demandées et modernisation/mise en sécurité des équipements portuaires (digues, darses, station d'avitaillement, quais, aire de carénage, optimisation de l'exploitation, gestion de l'eau et des déchets, smartbornes, ...)
- **Une réponse à des besoins en logements adaptés** : permanents, grandes typologies (70% > T3), 1 logt sur 2 à prix maîtrisés (30% de locatifs aidés et 15% d'accession abordable)



1. La modernisation et la pérennisation des infrastructures portuaires pour un port vertueux



2. La poursuite de l'aménagement de la Ball*ade avec la requalification des espaces publics le long du port



3. Le confortement de la presqu'île Baumel, lieu de destination privilégiée des activités nautiques



4. La reconfiguration du secteur Colline ; composé d'une emprise réservée à GLY et d'une emprise pour la création d'environ 244 logements

Les aménagements portuaires / Sécurisation du plan d'eau et des ouvrages de protection

→ Une modernisation rendue indispensable de par l'âge des infrastructures

Reprise et réhausse à 1,5m NGF de l'ensemble des quais

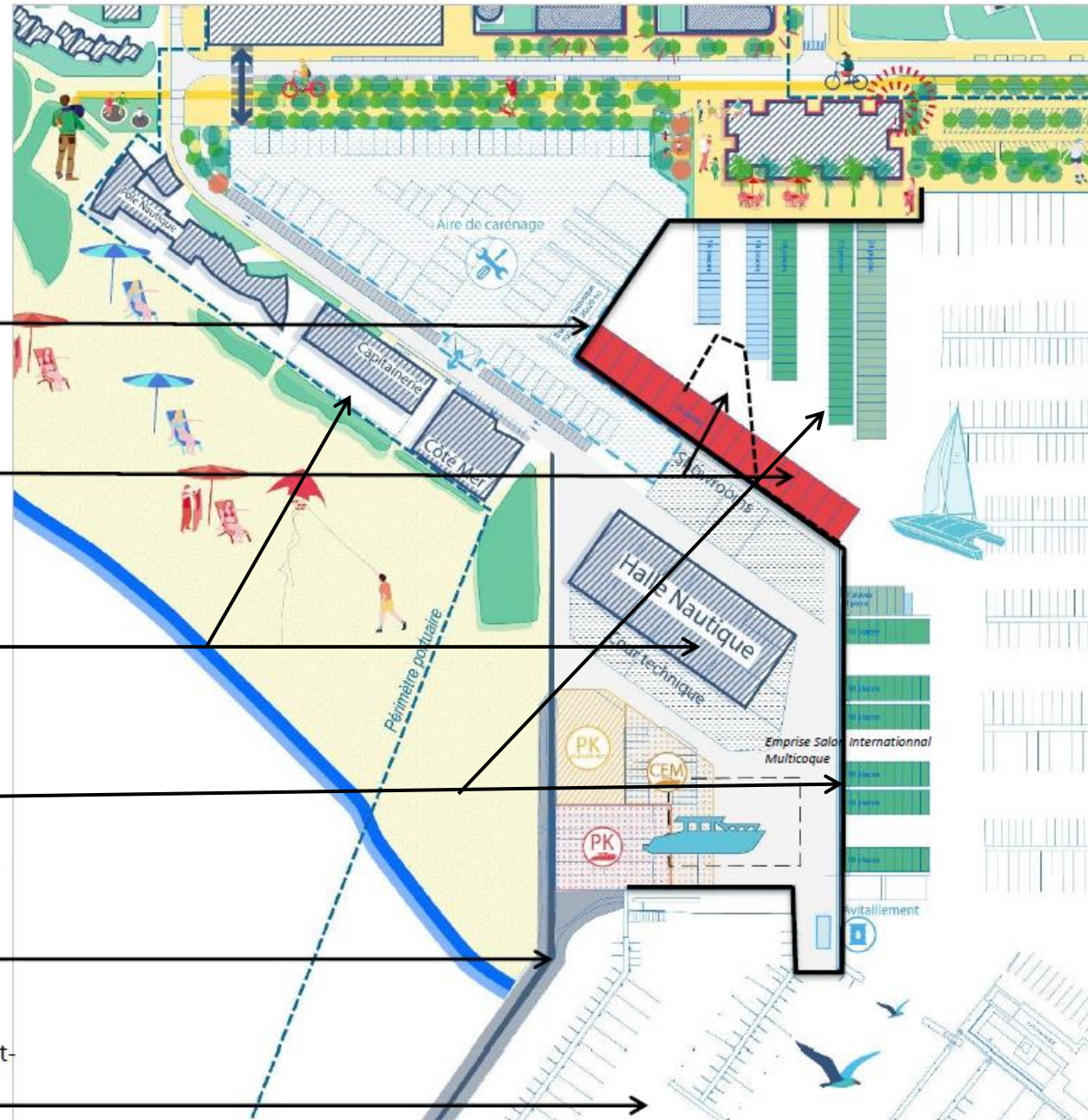
Modification de la géométrie du bassin nord-ouest (pas d'accroissement du bassin)

Constitution d'un front bâti avec **Halle nautique** 3200m²SDP et une **annexe de la capitainerie** (service tech et levage + sanitaires plaisanciers) de 1000m²

Création de 3 nouvelles pannes quai Miramar et réfection des pontons KLMNO / **Pas de nouveaux anneaux**

Confortement et renforcement de la digue ouest
Confortement de la digue est

Comblement des fosses d'érosion de l'avant-port



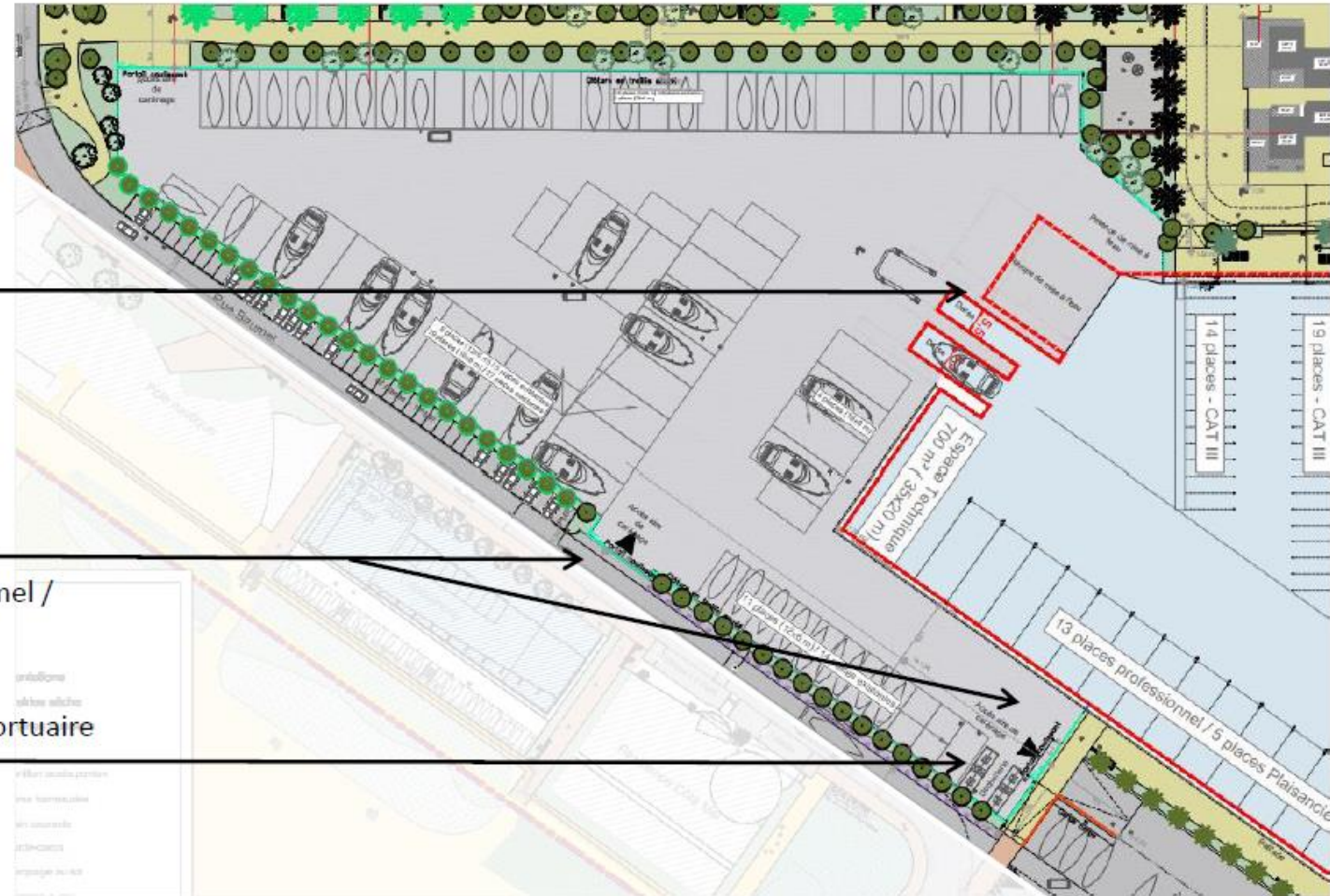
Les aménagements portuaires/Rénovation de l'aire de carénage et des équipements portuaires

Remplacement et élargissement des darses (5m et 6,5m)+ réfection cale de mise à l'eau

Modification de l'accès principal

Aire en contact avec future ZT Baumel / réduction des conflits sur R Fages

Modernisation de la déchetterie portuaire

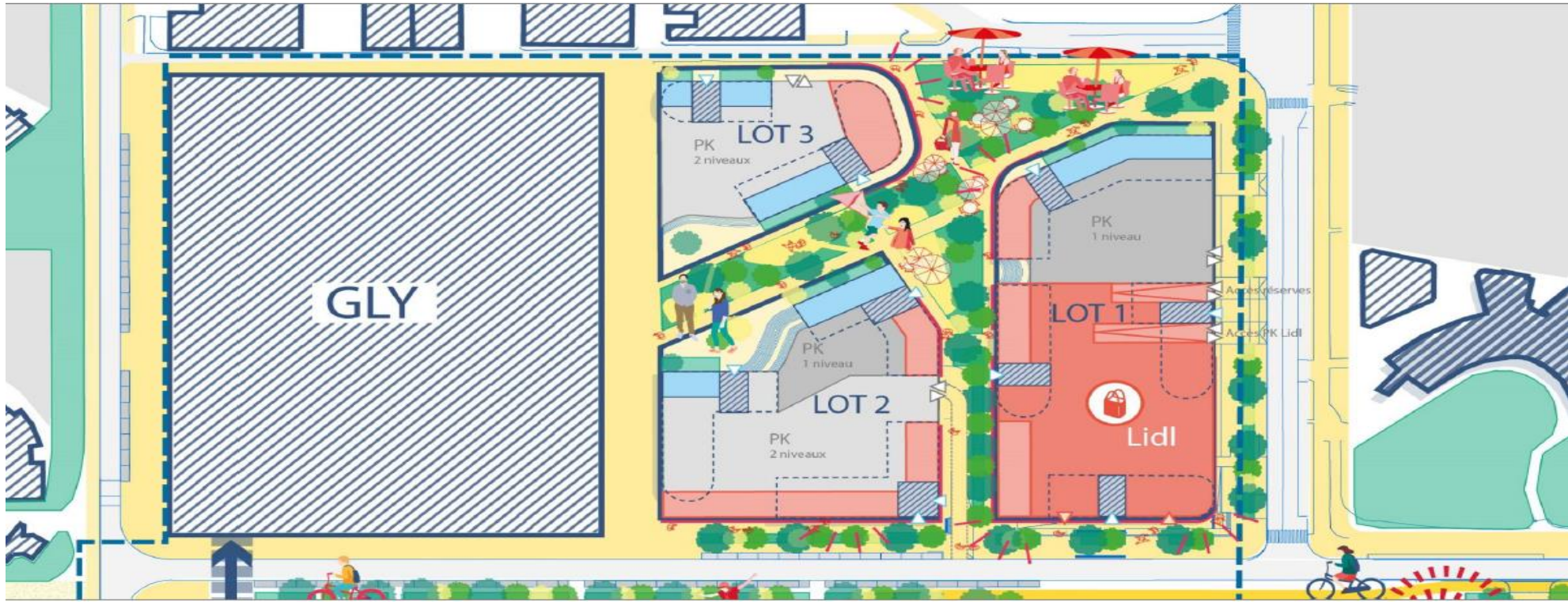


+ Unité de traitement des eaux neuve (nouvelle génération)/réutilisation des eaux en circuit fermé

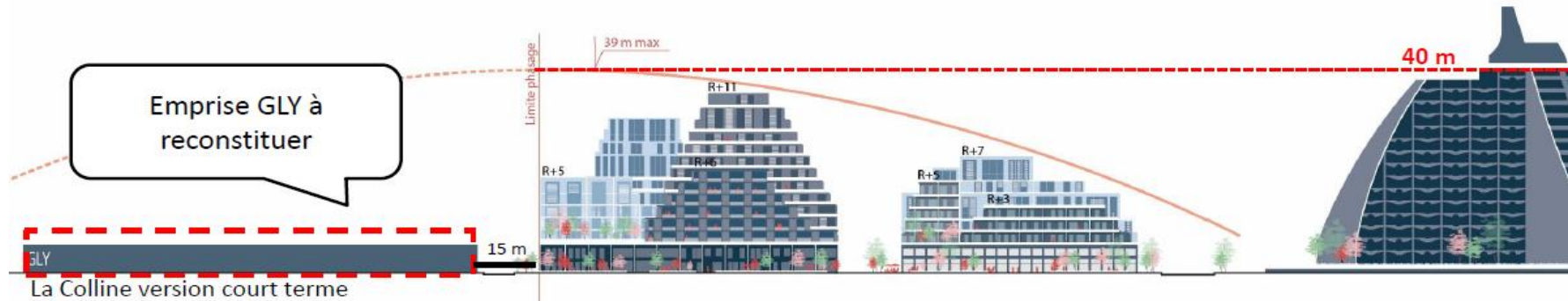
+ Renouvellement de l'ensemble des réseaux d'eau potable, électriques et fibres

+ Remplacement et le déplacement de la station fixe de pompage des eaux grises et noires des bateaux, raccordée réseau d'assainissement collectif

La Colline temporalité 1 / Plan RDC



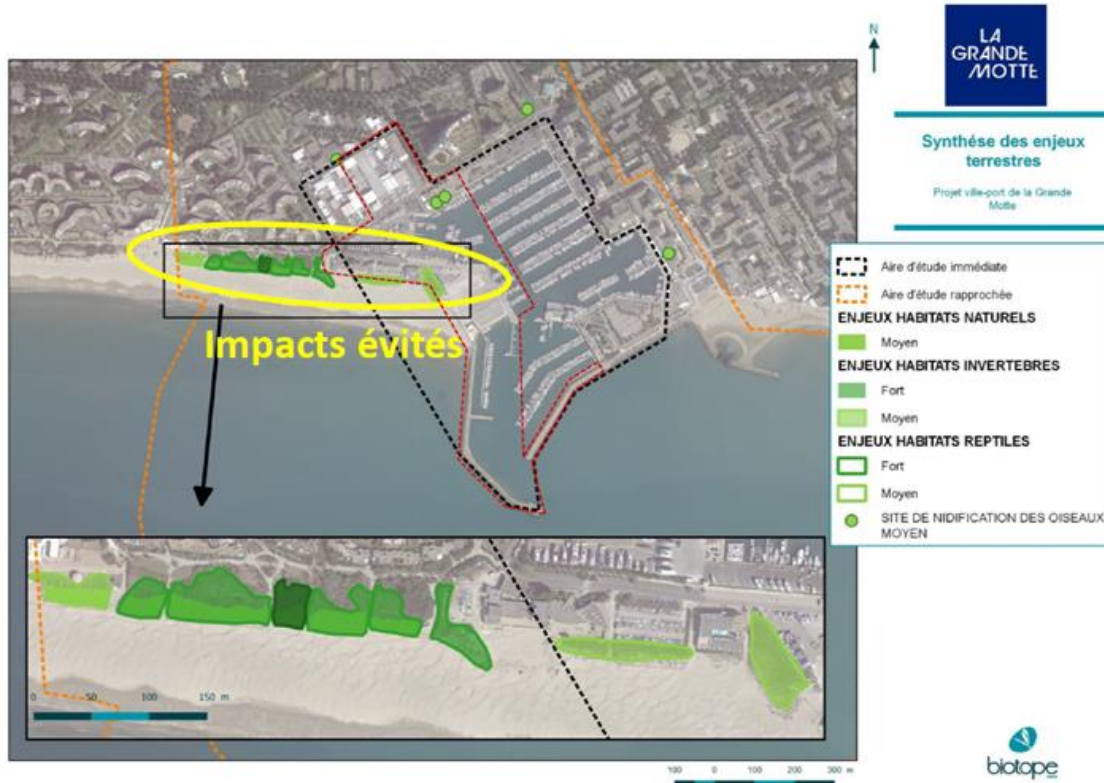
- | | | | |
|--|-----------------------------------|--|-----------------|
| | Émergences contours | | Parking R-1 |
| | Maison de plage en duplex/triplex | | Parking R-2 |
| | Halls logements | | Accès logements |
| | Commerces | | Accès parkings |



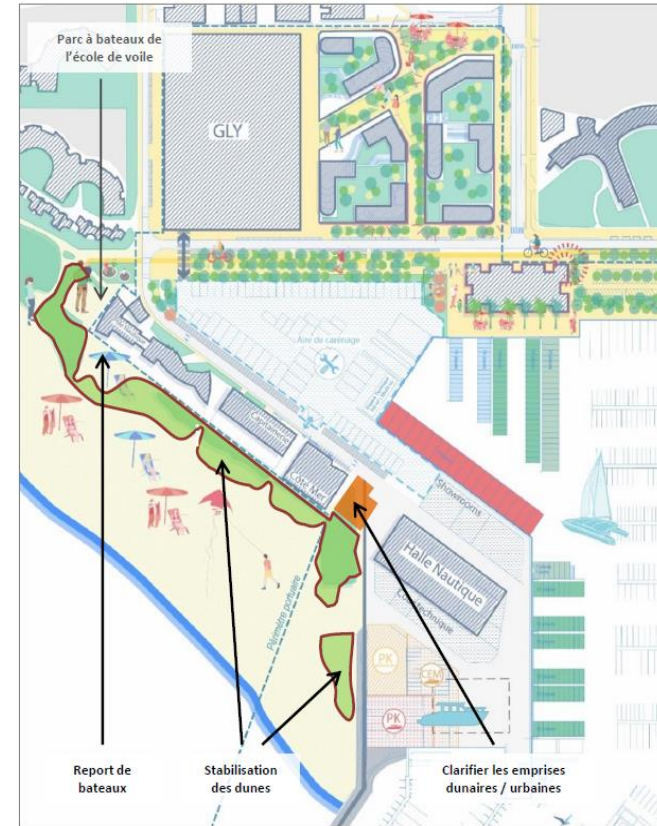
Un secteur mixte au TO



Prise en compte des enjeux de biodiversité dans nouveau proj



La presqu'île Baumel Une intervention mesurée sur les dunes



Constats

- Ensablement au pied du centre nautique
- Dune servant de dépotoir et poubelles aux usagers de la plage
- Protéger la halle nautique et ses espaces extérieurs à venir

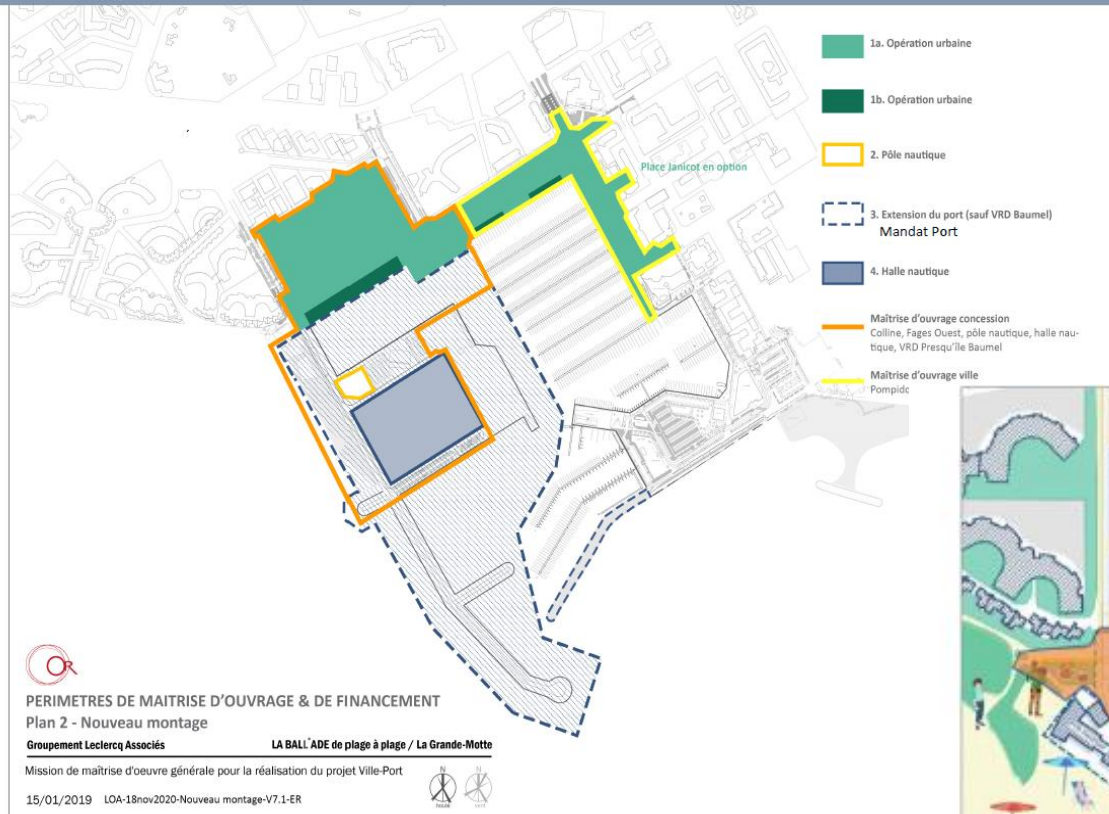
Intentions

- Renforcer et stabiliser la continuité du cordon dunaire pour se protéger de l'ensablement
- Valoriser les milieux dunaires comme élément de la strate paysagère et écologique
- Clarifier les emprises du cordon dunaire et des emprises urbaines

Actions

- Créer des pièges à sable : pose de ganivelles
- Amorcer les dynamiques de végétalisation : pré-végétalisation
- Avenant à la concession plage

PERIMETRES DE MAITRISE D'OUVRAGE

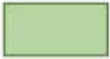

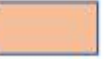


PVP 2 : Les conséquences juridiques et financières

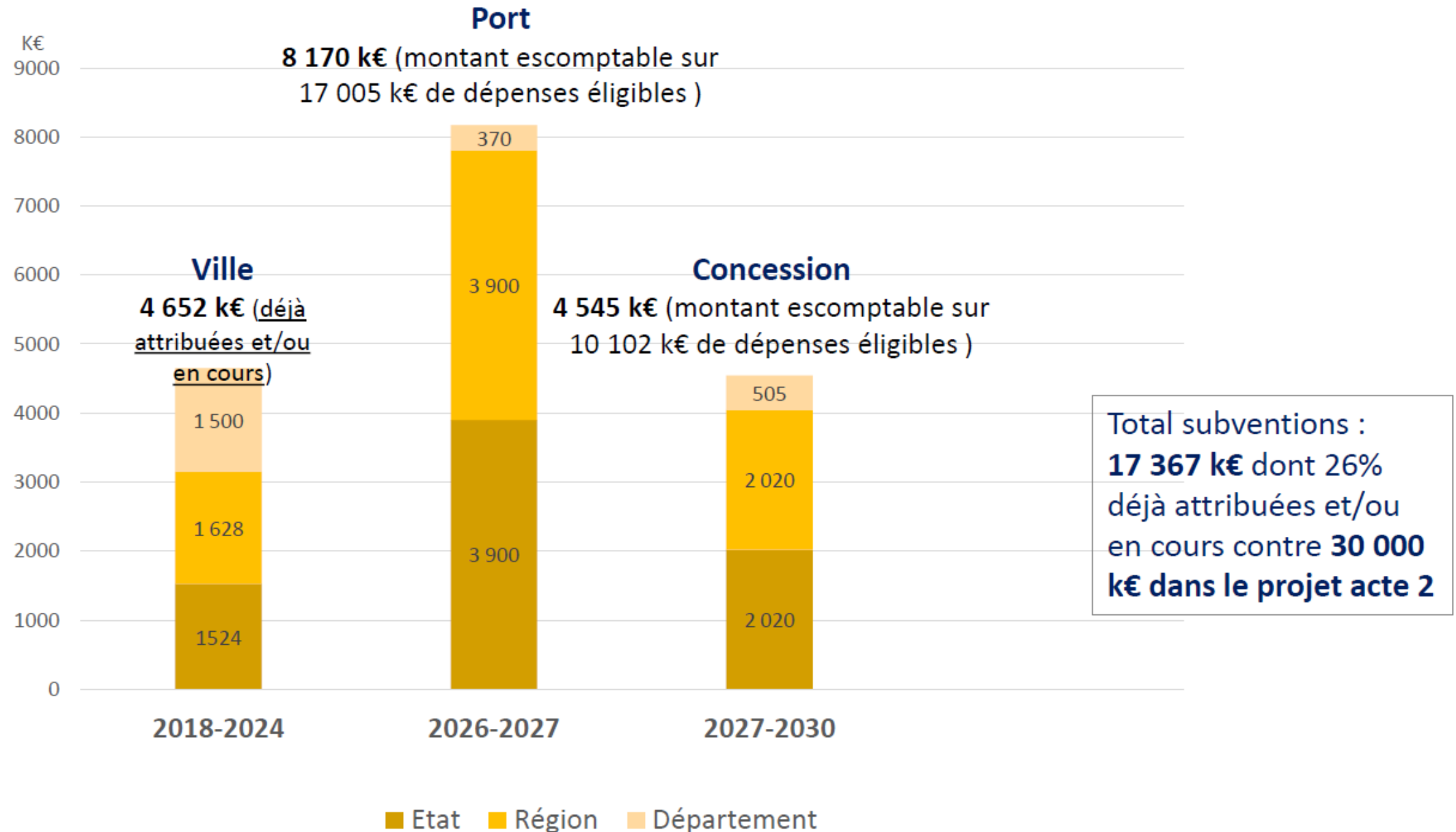


III. Périmètres contractuels et équilibres financiers

PVP 2 : 67 740k€HT au lieu 117 000k€HT

- 
Ville (+ Fages Est et Pompidou)
 → contrat d'AMO transverse signé entre la commune et la SPL L'Or Aménagement en août 2018
 10 585k€HT dont 4 653k€ de subventions attribuées
- 
Port (+ digue Est + quote-part Pompidou+quote part plateforme Baumel)
 → Contrat de mandat signé entre la commune et la SPL L'Or Aménagement en novembre 2018
 24 875k€HT dont 8 170k€ de subventions attendues
- 
Concession (espaces publics Colline, Fages Ouest, esplanade Baumel + bâtiment Capitainerie annexe et Halle nautique)
 → contrat de concession signé entre la commune et la SPL L'Or Aménagement en décembre 2021
 32 280k€HT dont 4 545k€ de subventions attendues

Récapitulatif des besoins de subventions

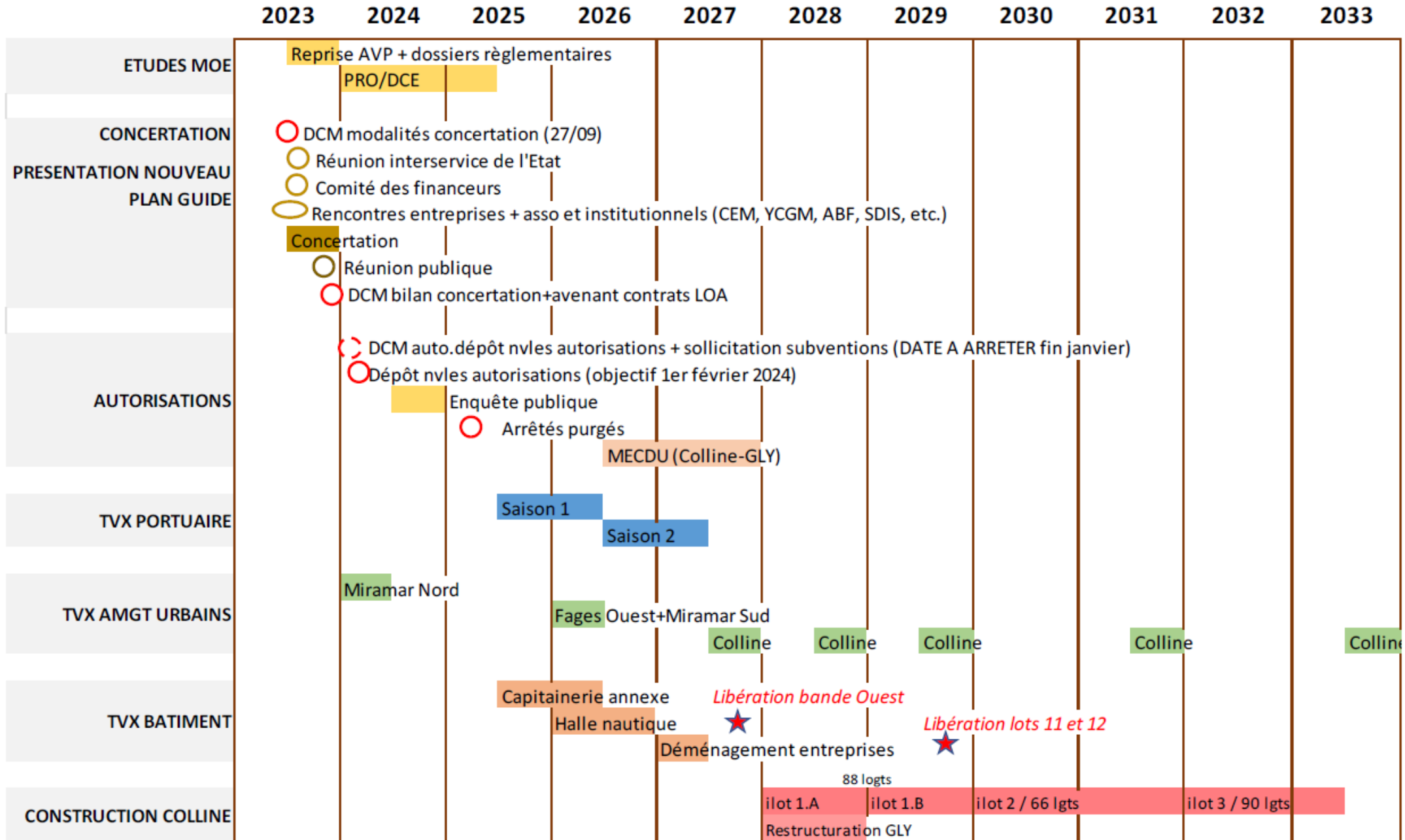


IV. Echéances à court terme

(hors négociation ZT)

- **27/09** : DCM approbation modalités de la concertation
- **29/09** : Remise de l'AVP
- **Semaine du 09 au 13 octobre (avant lancement de la concertation)** :
 - Gt financier + présentation projets d'avenant → date à arrêter
 - Comité des financeurs → date à arrêter
 - Réunion inter-services de l'Etat → date à arrêter
- **18 octobre – 22 novembre : phase de concertation publique**
 - Réunion publique mi-novembre → date à arrêter
- **Novembre** : validation de l'AVP (mi-novembre COTEC / fin novembre : COPIL)
- **01/12** : Remise V0 dossiers règlementaires
- **19/12** : DCM approbation bilan de la concertation + avenants aux contrats (AMO, Mandat, Concession et Accord-cadre de MOE)
- **Fin Janvier 2024** : DCM dépôt dossiers règlementaires + autorisation à solliciter les subventions
- **Début février 2024** : dépôt dossiers règlementaires

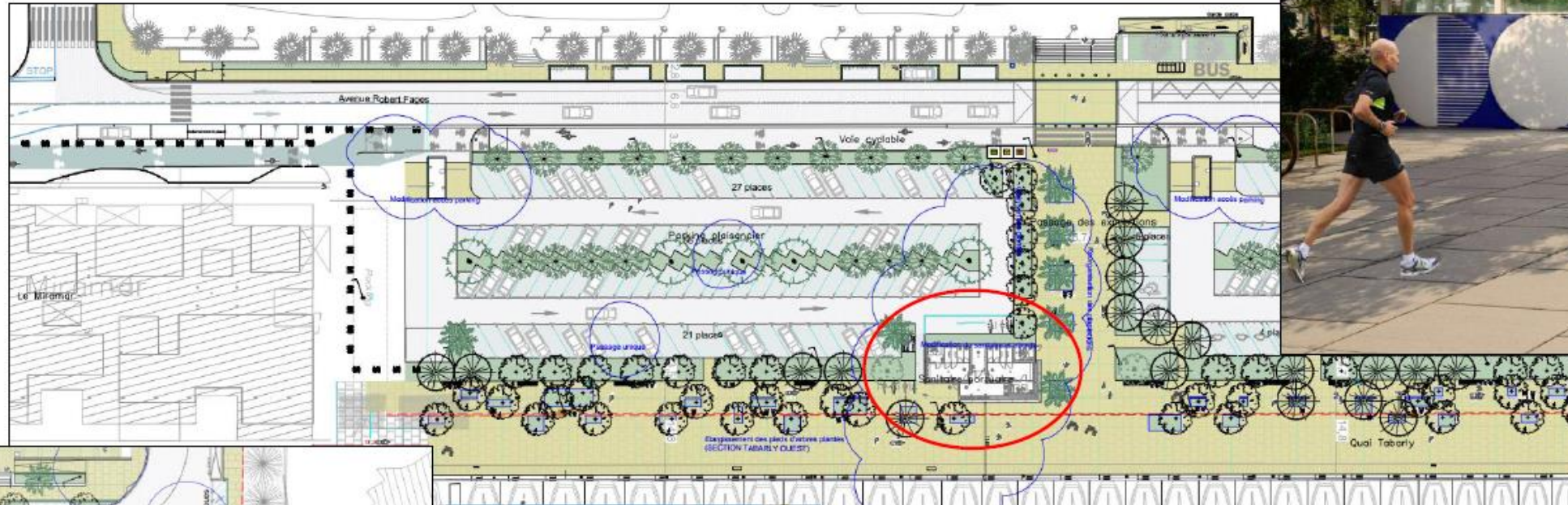
IV. Le planning et phasage des travaux



V. Points sur le chemin critique et/ou à arbitrer

1. Sanitaires plaisanciers et publics

- La phase 1 des travaux Pompidou-Tabarly comprend la réalisation :
 - D'un bâtiment sanitaires plaisanciers quai Tabarly de 82,49 m² surface utile + espace vaisselle de 17,28m² couvert mais non clos soit 99,77 m² exploités, comprenant un sanitaire public de 6,75 m²
 - D'un bâtiment sanitaire public quai Pompidou de 6,4 m², comprenant un point propre accolé au bâtiment de 6,53m²



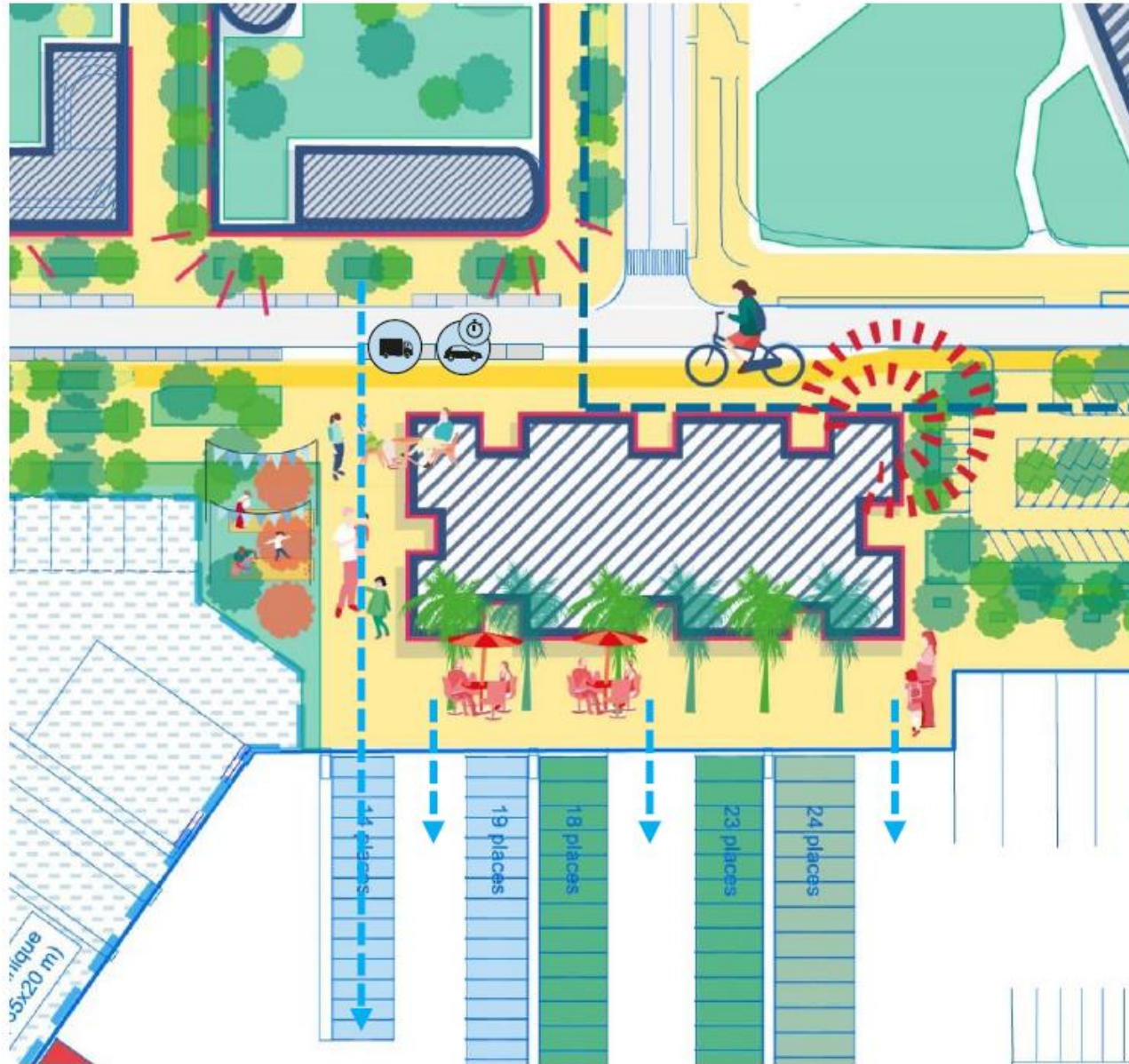
Tabarly



Pompidou

N.B.: La consultation pour les travaux de construction des blocs sanitaires ayant été infructueuse en 2023, il n'y aura **pas de sanitaires plaisanciers au quai Nord sur l'année 2024**, ni de sanitaires publics sur le quai Pompidou. La proposition architecturale risque également d'évoluer afin de réduire les coûts du bâtiment.

2. A l'échelle du port, le Miramar un lieu emblématique de destination et d'animation



1- Un sol continu et confortable. Parvis d'animation au centre du port

2- Une maîtrise des extensions commerciales, pour retrouver les qualités architecturales du bâtiment d'origine

3- Ouvrir les perspectives vers le port

4- Des lieux de convivialité pour tous et toute l'année autour des jardins du Miramar

5- Aire de carénage mise à distance

Réenchanger la polarité commerciale



LE MIRAMAR

Un quai animé dans le
prolongement de la Ball*ade
Un nouveau profil arboré et
confortable
Une architecture retrouvée





RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR
PROJETVILLEPORT.FR



*La Grande Motte
la flamme de la ville brille depuis 50 ans*



Sous le ciel azur de 2024, La Grande Motte célèbre 50 ans d'indépendance, honorant l'architecte Jean Balladur à l'aube de son centenaire. En parallèle, la ville devient un phare olympique en accueillant les rêves athlétiques venus s'épanouir sur ses rivages. Une triple célébration où l'histoire, l'architecture, et l'excellence sportive fusionnent dans une symphonie de fierté.

Stéphan Rossignol,
Maire de La Grande Motte,
Président de l'Agglomération du Pays de l'Or,

le Conseil Municipal
et le Conseil Municipal des Jeunes

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année

2024



Hôtel de Ville
Place du 1^{er} Octobre 1974
34280 La Grande Motte

lagrandemotte.fr     



LA
GRANDE
MOTTE